



Le Choix

Citoyens pour
une mort choisie

REVUE DE PRESSE JUIN 2026

Nous avons fait le choix de ne pas reproduire l'intégralité des articles qui sont librement accessibles sur Internet mais de pointer vers leur version en ligne pour vous en permettre la lecture. D'autres articles ne sont accessibles que pour les abonnés : nous vous en proposons des extraits ou des résumés.

Vous trouverez également sur le site de l'association, des actualités culturelles (livres, films et spectacles) sur nos thématiques (<https://choisirmafindevie.org/actualites-culturelles/>).

Cette revue de presse est issue d'une veille quotidienne des médias français et internationaux réalisée par Nathalie Andrews et Sylvie Dalbin

Sommaire

FRANCE.....	2	11 JUIN – FRANCE 2.....	23
*** LES AVANCEES DE LA LOI ***	2	10 JUIN – CAIRN.....	23
30 JUIN – LCP.....	2	09 JUIN – RADIO FRANCE.....	23
30 JUIN – LA CROIX.....	5	08 JUIN – HUFFINGTON POST.....	24
29 JUIN – LE FIGARO.....	5	05 JUIN – LE FIGARO.....	24
27 JUIN – LES ECHOS.....	5	26 MAI – HEIDI.....	24
25 JUIN – LA CROIX.....	7	OPPOSANTS.....	25
25 JUIN – JIM.....	7	30 JUIN – LA CROIX.....	25
24 JUIN – LE MONITEUR DES PHARMACIES.....	8	29 JUIN – LA CROIX.....	25
23 JUIN – LCP.....	8	28 JUIN – LA CROIX.....	26
22 JUIN – AFP / LIBERATION.....	9	27 JUIN – GENETHIQUE.....	26
22 JUIN – LE PARISIEN.....	10	26 JUIN – LE FIGARO.....	26
22 JUIN – FRANCE TV.....	10	24 JUIN – LE FIGARO.....	26
22 JUIN – LA CROIX.....	11	23 JUIN – LE FIGARO.....	26
21 JUIN – LE FIGARO.....	11	23 JUIN – TELEGRAMME.....	27
17 JUIN – AFP / (RIP).....	12	23 JUIN – LE FIGARO.....	27
15 JUIN – LIBERATION.....	13	21 JUIN – LE FIGARO.....	27
12 JUIN – SENIOR ACTU.....	14	16 JUIN – LE FIGARO.....	27
11 JUIN – LA CROIX.....	14	14 JUIN – OUEST-FRANCE.....	27
10 JUIN – GENETHIQUE.....	15	11 JUIN – LA CROIX.....	28
08 JUIN – LCP.....	15	09 JUIN – GENETHIQUE.....	28
02 JUIN – AFP / SUD-OUEST (CMP).....	16	09 JUIN – LE FIGARO.....	28
02 JUIN – LE DAUPHINE LIBERE.....	18	09 JUIN – RCF.....	28
*** AUTRES ACTUALITES ***	18	08 JUIN – JDD.....	28
29 JUIN – LE MONDE.....	18	04 JUIN – REVUE POLITIQUE et	
29 JUIN – FRANCE INTER.....	19	PARLEMENTAIRE.....	29
26 JUIN – INFO.....	19	A L'INTERNATIONAL.....	29
17 JUIN – GOLIAS.....	19	AUSTRALIE.....	29
22 JUIN – HOSPI MEDIA.....	20	BRESIL.....	31
20 JUIN – LE TEMPS.....	20	CANADA.....	31
19 JUIN – LCP.....	21	ESPAGNE.....	34
16 JUIN – MEDECINE PALLIATIVE.....	21	LUXEMBOURG.....	35
16 JUIN – DOULEURS.....	21	MEXIQUE.....	35
14 JUIN – TELELOISIRS.....	22	PAYS-BAS.....	35
13 JUIN – LE DAUPHINE LIBERE.....	22	ROYAUME-UNI.....	36
10 JUIN – LETIZIAEN.....	22	SUISSE.....	38
		USA.....	38

FRANCE

*** LES AVANCEES DE LA LOI ***

Rappel : La loi sur la fin de vie, ralentie par la dissolution de l'assemblée en 2024, a repris son long chemin parlementaire en **mars 2025**.

(1ère lecture) Le **2 mai 2025**, la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale a voté les deux textes de loi. Ces 2 textes ont été **débattus au Parlement** à partir du 12 mai et **votés le 27 mai 2025**. (**561 VOTANTS → 305 POUR – 199 CONTRE – 57 ABSTENTION**)

Le parcours parlementaire s'est poursuivi au **Sénat** au sein de la Commission des affaires sociales du Sénat dès **juillet 2025**. Mais le changement de gouvernement a de nouveau ralenti le processus. Le débat au Sénat a été reporté au **20 janvier 2026 pour un vote au 28 janvier – le texte a été fortement remanié puis ... rejeté**.

(2ème lecture) Le débat a repris à l'Assemblée nationale en février 2026 en s'appuyant sur le texte voté en mai 2025. Un nouveau texte a été **voté le 25 Février 2026**.

Prévu initialement en 2ème lecture au **Sénat** les 1^{er}, 2 et 3 avril 2026, ce texte a été débattu puis à nouveau rejeté le **12 mai 2026**. (**562 VOTANTS → 299 POUR - 266 CONTRE – 37 ABSTENTION**)

(3ème lecture) Le texte de mai 2025 voté par l'Assemblée a fait l'objet de modification en Commission avant d'être proposé le 11 juin 2026 à l'Assemblée pour être débattu à partir du 22 juin puis voté et adopté le 30 juin 2026 : (**562 VOTANTS → 295 POUR - 232 CONTRE – 35 ABSTENTION**)

Droit à l'aide à mourir

Dossier législatif - https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/dossiers/fin_de_vie_17e

Texte voté en séance à l'Assemblée nationale le 30 Juin 2026

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/textes/l17t0323_texte-adopte-seance

Analyse complète du scrutin - <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/scrutins/7894>

La proposition arrive au **Sénat le 1^{er} Juillet 2026** -

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/dossiers/fin_de_vie_17e#17SNNLEC

Soins palliatifs

- **Dossier législatif** - <https://www.senat.fr/dossier-legislatif/ppl24-662.html>

- **JORF n°0122 du 27 mai 2026** <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000054131776>

30 JUIN – LCP

Ce que prévoit le texte qui sera soumis au vote des députés ce mardi

URL: <https://lcp.fr/actualites/aide-a-mourir-ce-que-prevoit-le-texte-qui-sera-soumis-au-vo>

(Extraits – article en libre accès) [...] Samedi (27 juin), lors de la dernière journée d'examen des articles du texte, les députés sont revenus à une version similaire à celle qui avait déjà été votée en deuxième lecture au mois de février (2026). **Les cinq critères d'éligibilité confirmés [...] sont - par leur caractère cumulatif** - destinées à assurer un encadrement strict de ce nouveau droit. (1) être âgé d'au moins dix-huit ans; (2) être de nationalité française ou résider de façon stable et régulière en France ; (3) être atteint d'une affection grave et incurable, quelle qu'en soit la cause, qui engage le pronostic vital, en phase avancée, caractérisée par l'entrée dans un processus irréversible marqué par l'aggravation de l'état de santé de la personne malade qui affecte sa qualité de vie, ou en phase terminale; (4) présenter une souffrance physique ou psychologique liée à cette affection, qui est soit réfractaire aux traitements, soit insupportable selon la personne lorsque celle-ci a choisi de ne pas recevoir ou d'arrêter de recevoir un traitement; (5) être apte à manifester sa volonté de façon libre et éclairée.

La règle de l'auto-administration rétablie [...] C'est donc seulement quand un patient

sera dans l'incapacité physique de réaliser lui-même le geste qu'un soignant pourra lui administrer la substance létale. **Les médecins réintégrés dans la procédure** [...].

Dès le 7 juillet, il retournera au Sénat qui, les mêmes causes produisant les mêmes effets, devrait le rejeter pour la troisième fois. Il reviendra ensuite à l'Assemblée nationale, qui aura le dernier mot à l'occasion d'un ultime vote le 15 juillet, en vue d'une adoption définitive de la proposition de loi instaurant un droit à l'aide à mourir.

> 30 JUIN – LCP / YOUTUBE

Aide à mourir : que prévoit la loi ? | Chaque voix compte - 30/06/2026

URL : <https://www.youtube.com/watch?v=KMrdkMtDgQ8&list=PLQ8éservé aux abonnés>

(vidéo de 39min) (à 16:10 Témoignage d'une personne de Lille en partance en Belgique) Au terme de plusieurs jours de débats et l'examen de plus de 1800 amendements, les députés ont approuvé une version proche de celle votée au mois de février. [...] Comment la proposition de loi sur la fin de vie sera-t-elle mise en application dans les hôpitaux et les unités de soins palliatifs ? Invités : Philippe Vigier, député « les démocrates » d'Eure-et-Loir - Michèle Lévy-Soussan, médecin interniste à l'AP-HP - Jonathan Denis, Président de l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité - Stéphanie Dépierre, journaliste LCP

> 30 JUIN – OUEST-FRANCE

295 pour, 232 contre, les députés votent un nouveau droit à l'aide à mourir (infographie)

URL : <https://www.ouest-france.fr/societe/fin-de-vie/fin-de-vie-295-pour-232-contre-les-deputes-votent-un-nouveau-droit-a-laide-a-mourir-491d1876-747b-11f1-847f-0515a70d2189>

(Extraits - article réservé aux abonnés) « Une question d'humanité » pour les uns. « Un abandon des patients » pour les autres. [...]

> 30 JUIN – FRANCE TELEVISION

Le vote qui pourrait marquer une "avancée significative" pour la fin de vie

URL : <https://france3-regions.franceinfo.fr/grand-est/marne/reims/aide-a-mourir-le-vote-qui-pourrait-marquer-une-avancee-significative-pour-la-fin-de-vie-3377878.html> (en accès libre)

> 30 JUIN – HOSPIMEDIA

L'Assemblée nationale vote en troisième lecture la proposition sur l'aide à mourir

(Extraits - article réservé aux abonnés) Après un vote des députés le 30 juin, les sénateurs travaillent en commission le 1er juillet la proposition de loi relative à l'aide à mourir. La dernière évolution notable de ce texte est la suppression du délit d'entrave. [...] Un débat [au Sénat] qui s'annonce court puisque l'examen en commission des affaires sociales, le 1er juillet, s'est limité à l'adoption d'une motion tendant à opposer la question préalable, soit un rejet sans débat sur le fond du texte. [...]

> 30 JUIN – EURONEWS

L'Assemblée nationale approuve le projet de loi sur l'aide à mourir

URL : <https://fr.euronews.com/sante/2026/06/30/lassemblee-nationale-approuve-la-loi-sur-la-mort-assistee-apres-le-rejet-du-senat>

(Extraits - article en accès libre) [...] Il a été remanié à plusieurs reprises depuis sa première version. Les critiques sont divisées : certains estiment qu'il a été édulcoré au fil des amendements, tandis que d'autres le jugent encore trop permissif. [...] Un point clé du compromis final est l'exclusion de la seule souffrance psychique comme critère d'accès à l'aide à mourir. Seuls les patients physiquement dans l'incapacité d'administrer eux-mêmes la substance létale pourraient demander à un médecin ou à un infirmier de le faire à leur place.[...]

> 30 JUIN – GENETHIQUE

« Dans une avalanche aucun flocon ne se sent responsable » : les députés

adoptent le « droit à l'aide à mourir » pour la 3e fois

URL : <https://genethique.org/dans-une-avalanche-aucun-flocon-ne-se-sent-responsable-les-deputes-adoptent-le-droit-a-l-aide-a-mourir-pour-la-3e-fois/> (article en accès libre)

> 30 JUIN – LE QUOTIDIEN DU MEDECIN

L'Assemblée approuve pour la troisième fois la création d'un droit à l'aide à mourir

URL : <https://www.lequotidiendumedecin.fr/sante-societe/ethique/lassemblee-approuve-pour-la-troisieme-fois-la-creation-dun-droit-laide-mourir> (article réservé aux abonnés)

> 01 JUILLET – SUD-OUEST

Fin de vie et aide à mourir : décision, délai, clause de conscience... quels critères et quelle procédure ont été retenus par les députés ?

URL : <https://www.sudouest.fr/sante/fin-de-vie/fin-de-vie-et-aide-a-mourir-decision-delai-clause-de-conscience-quels-criteres-et-quelle-procedure-ont-ete-retenus-par-les-deputes-29740929.php>

(Extraits - article en accès libre) *Quels sont les critères du demandeur ? Qui prend la décision ? Dans quels délais ? Par quel moyen ? Y'a t-il une clause de conscience pour les professionnels ? [...].*

> 01 JUILLET – EUROPE 1

Délai de réflexion de deux jours, auto-administration du produit... Que contient le texte de loi sur la fin de vie adopté à l'Assemblée ?

URL : <https://www.europe1.fr/politique/delai-de-reflexion-de-deux-jours-auto-administration-du-produit-que-contient-le-texte-de-loi-sur-la-fin-de-vie-adopte-a-lassemblee-963507>

(Extraits – article en libre accès) [...] Malgré trois votes favorables, le texte de loi sur la fin de vie accentue les tensions à l'Assemblée nationale. L'opposition au texte persiste, en dépit d'une majorité obtenue pour la légalisation du suicide assisté.[...]

> 01 JUILLET – JIM

L'Assemblée nationale adopte (à nouveau) la loi sur l'aide à mourir

URL : <https://www.jim.fr/viewarticle/lassembl%C3%A9e-nationale-adopte-nouveau-loi-laide-mourir-2026a1000kym>

(Extraits – article en libre accès) [...] Dans l'ensemble, le clivage droite-gauche s'est maintenu [...] la majorité des parlementaires insoumis, écologistes et socialistes ont voté en faveur du texte, les élus LR et RN ont voté contre, tandis que le camp présidentiel est apparu divisé. On note tout de même quelques exceptions [...] : neuf élus de gauche ont voté contre le texte alors que quatorze députés RN ont voté en faveur de la légalisation du suicide assisté et de l'euthanasie.

> 01 JUILLET – LE MONDE

Fin de vie : la création d'un droit à l'aide à mourir pour des patients atteints d'une affection grave et incurable approuvée pour la troisième fois par les députés

URL : https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/07/01/fin-de-vie-la-creation-d-un-droit-a-l-aide-a-mourir-pour-des-patients-atteints-d-une-affection-grave-et-incurable-approuvee-pour-la-troisieme-fois-par-les-deputes_6717460_3224.html

(Extraits – article réservé aux abonnés) Pour la troisième fois, depuis mai 2025, l'Assemblée nationale a adopté, mardi 30 juin, la proposition de loi créant un droit à l'aide à mourir. Sans passe d'armes ni invectives, dans un Hémicycle comble, 295 députés ont voté pour, 232 contre, 35 se sont abstenus. (verbatim) [...]

30 JUIN – LA CROIX

Des députés « la main tremblante » avant un vote crucial

URL : <https://www.la-croix.com/societe/fin-de-vie-des-deputes-la-main-tremblante-avant-un-vote->

[crucial-20260629](#)

(Extraits – article réservé aux abonnés) Le vote solennel sur la proposition de loi sur l'aide à mourir se tient ce mardi 30 juin 2026, au terme d'une troisième lecture à l'Assemblée nationale. À quelques heures de cette échéance décisive, Agnès Firmin Le Bodo (Horizons), Patrick Hetzel (Les Républicains), Sébastien Peytavie (Génération.s), René Pilato (LFI) et Dominique Potier (Parti socialiste) exposent leur position. Quatre ans de travaux, des centaines d'heures de débats, de jour comme de nuit, et des milliers d'amendements examinés [...].

29 JUIN – LE FIGARO

« Nous ne pouvons pas donner la mort » : ces établissements qui refusent l'aide à mourir

URL: <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/nous-ne-pouvons-pas-donner-la-mort-ces-etablissements-qui-refusent-l-aide-a-mourir-20260628>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Les députés, qui viennent de finaliser le texte sur la fin de vie, ont refusé d'insérer une clause d'exception qui aurait laissé libres les établissements privés de choisir ou non d'administrer la mort. [...] Comme d'autres établissements, les Petites Sœurs des pauvres, qui accueillent près de 2 000 personnes âgées en Ehpad et en résidences autonomie, se posent ouvertement la question de leur fermeture. [...] L'objectif est de « permettre à toute personne, où qu'elle soit, de bénéficier de ce nouveau droit » [...]

> 29 JUIN – LE FIGARO

Mgr Rougé : « Les centres de soins chrétiens pourraient devoir fermer »

URL: <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/mgr-matthieu-rouge-les-etablissements-de-soins-chretiens-pourraient-devoir-fermer-ou-quitter-la-france-20260628> (article réservé aux abonnés)

> 27 JUIN - ALETEIA

Fin de vie : pas de clause de conscience pour les établissements de soins

URL: <https://fr.aleteia.org/2026/06/27/fin-de-vie-les-etablissements-de-soins-ne-pourront-pas-sopposer-a-laide-a-mourir/> (article en libre accès)

27 JUIN – LES ECHOS

Les députés achèvent leur examen avant un vote de la loi mardi

URL: <https://www.lesechos.fr/politique-societe/societe/aide-a-mourir-les-deputes-achevent-leur-examen-avant-un-vote-de-la-loi-mardi-2239524>

(Extraits – article en libre accès) Les députés ont terminé samedi leur troisième examen d'une proposition de loi sur la fin de vie, avant un vote prévu dans l'hémicycle mardi, et une adoption définitive fixée au 15 juillet. [...] Plus de 1.800 amendements ont été examinés depuis lundi, dont seulement 23 ont été adoptés. [...] La version qui sera adoptée mardi sera a priori la copie finale, le Sénat s'acheminant très certainement comme les deux fois précédentes vers un rejet, et les députés ne pouvant plus introduire en lecture définitive d'amendements.[...]

Conditions d'éligibilité Pour être éligible à l'aide à mourir, le demandeur doit remplir cinq conditions cumulatives : être majeur, être français ou résidant en France, être atteint d'une « affection grave et incurable » qui « engage le pronostic vital » en phase avancée ou terminale, « être apte à manifester sa volonté de façon libre et éclairée », « présenter une souffrance » étant « soit réfractaire aux traitements, soit insupportable, selon la personne lorsque celle-ci a choisi de ne pas recevoir ou d'arrêter de recevoir un traitement ». Une souffrance psychologique seule « ne peut en aucun cas permettre » de bénéficier de l'aide à mourir prévoit le texte.

Pour évaluer les critères, le médecin met en place une procédure collégiale. Il organise une réunion à laquelle participent au moins un spécialiste de la pathologie, un soignant

intervenant dans le traitement du malade et lui-même.[...]

AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET

> 27 JUIN – GENETHIQUE

« Une sorte de triomphe de la liberté » « au détriment de la protection des plus fragiles » : les députés terminent la nouvelle lecture du texte sur l'« aide à mourir »

URL: <https://genethique.org/une-sort-de-triomphe-de-la-liberte-au-detrimet-de-la-protection-des-plus-fragiles-les-deputes-terminent-la-nouvelle-lecture-du-texte-sur-l-aide-a-mourir/>

(Extraits – article en libre accès) [...] Bien qu'il s'agisse d'une nouvelle lecture, des questions de fond persistent. [...] L'article 8 est l'occasion de ré-évoquer la clause de conscience des pharmaciens. [...] L'article 8 est pourtant adopté par 57 voix contre 27, sans avoir subi aucune modification. [...] A nouveau le débat s'ouvre sur le libre choix de l'auto-administration de la substance létale à l'article 9. [...] Mais la question centrale de l'article 9 est celle de la qualification du décès de « mort naturelle » quand il fait suite une « aide à mourir » [...]

> 27 JUIN – AFP / LA CROIX

Aide à mourir, la loi telle qu'elle se dessine

URL: <https://www.la-croix.com/societe/aide-a-mourir-la-loi-telle-qu-elle-se-dessine-20260627>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Ce droit n'est pas absolu. Pour accéder au dispositif d'aide à mourir, le patient devra réunir cinq critères cumulatifs et suivre la procédure fixée, depuis l'examen du dossier jusqu'aux conditions de mise en œuvre de l'acte létal. De même, les soignants qui concourent à l'exercice de ce droit ne seront pas tenus pour « pénalement responsables » pour autant que les règles auront été respectées.

Sur le papier, ce volet vient compléter celui, définitivement adopté en février, qui vise à renforcer l'accès aux soins palliatifs jusqu'ici socle du système français de fin de vie. Le texte précise d'ailleurs que le médecin qui reçoit la demande doit informer le patient qu'il peut bénéficier de ces soins. Il doit également s'assurer que ce dernier puisse y avoir accès. Mais le patient peut les refuser, comme il a le droit de refuser ou d'arrêter tout traitement, pour lui préférer l'aide à mourir. [...] La procédure sera-t-elle contrôlée ? - Pour s'assurer que les règles qui encadrent la procédure ont bien été respectées, l'article 15 prévoit la création d'une commission spéciale indépendante, placée auprès du ministre chargé de la santé, dont la composition finale sera déterminée par décret.[...]

> 27 JUIN – AFP / LE FIGARO

L'Assemblée nationale fait un pas de plus vers la création d'un droit à l'aide à mourir

URL: <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/l-assemblee-nationale-fait-un-pas-de-plus-vers-la-creation-d-un-droit-a-l-aide-a-mourir-20260627> (article réservé aux abonnés)

> 27 JUIN – LA CROIX

Aide à mourir, la loi telle qu'elle se dessine

URL: <https://www.la-croix.com/societe/aide-a-mourir-la-loi-telle-qu-elle-se-dessine-20260627>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] *Qui pourra demander une aide à mourir ?* [...] Ce dispositif a été principalement conçu pour les personnes atteintes de cancer ou de maladies neurodégénératives – à l'exception de celles qui peuvent entraîner une altération du discernement, comme Alzheimer ou Charcot dans certains cas. Le texte exclut les personnes âgées ou handicapées au titre de leur grand âge et de leur handicap. Mais si ces personnes présentent des polypathologies chroniques liées à la vieillesse, elles pourront bel et bien être éligibles, de même que si leur handicap est la conséquence d'une maladie neurodégénérative. [...] Le critère de la *maladie en « phase avancée »* paraît pour le moins subjectif, même si le législateur a voulu

préciser qu'il s'agit de « l'entrée dans un processus irréversible marqué par l'aggravation de l'état de santé de la personne malade qui affecte sa qualité de vie ». Des termes suffisamment flous pour laisser aux médecins une marge d'appréciation : certains patients pourront être déclarés éligibles avec une espérance de vie d'encore plusieurs mois, voire années. [...] *Quel rôle pour les soignants ?* Les professionnels de santé occupent une place centrale dans le processus. *Les délais ont fait l'objet d'intenses débats* au Parlement.[...]

> 28 JUIN – AFP / LE MONDE

L'Assemblée nationale fait un pas de plus vers la création d'un droit à l'aide à mourir

URL: https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/06/28/l-assemblee-nationale-fait-un-pas-de-plus-vers-la-creation-d-un-droit-a-l-aide-a-mourir_6716474_3224.html

(Extraits – article en libre accès) [...] Dans un geste d'apaisement envers les opposants au texte, le délit d'entrave avait été supprimé en commission, puis, dans la foulée, celui d'incitation, créé en miroir.

25 JUIN – LA CROIX

Aide à mourir : des débats houleux, mais aucune modification des critères d'accès

URL: <https://www.la-croix.com/societe/aide-a-mourir-des-debats-houleux-mais-aucune-modification-des-criteres-d-acces-20260625>

(Extraits – article réservé aux abonnés – [...]) Six heures d'après débats mais aucun amendement adopté. [...] Autre échec des opposants : interdire l'accès à l'aide à mourir aux patients ayant refusé un traitement qui aurait pu apaiser leurs souffrances. [...] « Vous revenez sur des décennies d'acquis sur le droit du patient à choisir son traitement ! » [...].

25 JUIN – JIM

Fin de vie : médecin ou infirmière, qui donnera la mort ?

URL: <https://www.jim.fr/viewarticle/fin-vie-m%C3%A9decin-ou-infirm%C3%A8re-qui-donnera-mort-2026a1000i84>

(Extraits – article en libre accès) Un amendement à la proposition de loi sur la fin de vie prévoit que seules les infirmières pourront administrer la substance létale aux patients en fin de vie. L'Ordre et les syndicats sont vent debout contre cette mesure [Amendement refusé]

AUTRES ARTICLES SUR CE THEME

> 24 JUIN – GENETHIQUE

Nouvelle lecture, J2 : la seconde délibération, une nouvelle mode pour aboutir au texte souhaité

URL: <https://genethique.org/nouvelle-lecture-j2-la-seconde-deliberation-une-nouvelle-mode-pour-aboutir-au-texte-souhaite/>

(Extraits – article en libre accès) L'amendement de Marie-France Lorho (RN) est défendu sans explication de texte et soumis au vote des quelques présents, à main levée, après avoir reçu un double avis défavorable. Cet amendement de repli vise à écarter les médecins de l'administration de la dose létale [...].

> 24 JUIN – CNOM - CNOI

Exclusion du médecin dans le droit à l'aide à mourir : Opposition des Ordres des médecins et des infirmiers – Communiqué de presse

URL: <https://www.conseil-national.medecin.fr/publications/communiqués-presse/exclusion-medecin-droit-laide-mourir-opposition-ordres-medecins>

(Extraits – article en libre accès) Les Conseils nationaux des Ordres des médecins et des infirmiers expriment leur opposition après l'adoption par l'Assemblée nationale d'un amendement excluant les médecins des professionnels susceptibles d'administrer la

substance létale dans le cadre de la proposition de loi relative au droit à l'aide à mourir. [...] En opposition à cet amendement, loin des enjeux déontologiques, les Conseils nationaux de l'Ordre des médecins et des infirmiers appellent à rétablir l'indispensable continuum de santé constitué par le binôme médecin-infirmier.[...]

> 24 JUIN – LA CROIX

Aide à mourir : un amendement RN bouscule le débat à l'Assemblée en excluant les médecins de sa mise en œuvre

URL: <https://www.la-croix.com/societe/aide-a-mourir-un-amendement-rn-bouscule-le-debat-a-l-assemblee-en-excluant-les-medecins-de-sa-mise-en-oeuvre-20260624> (réservé aux abonnés)

24 JUIN – LE MONITEUR DES PHARMACIES

Aide à mourir : accepteriez-vous d'être sur une liste de dispensateurs de préparations létales ?

URL: <https://www.lemoniteurdespharmacies.fr/profession/interpro/aide-a-mourir-accepteriez-vous-detre-sur-une-liste-de-dispensateurs-de-preparations-letales>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Alors que le texte sur l'aide à mourir entre dans sa phase finale d'examen, l'association *Pharmaciens en conscience* intensifie sa mobilisation pour obtenir une clause de conscience spécifique pour les pharmaciens. Elle propose notamment la création d'une liste de professionnels volontaires afin de concilier liberté de conscience et accès au dispositif [...]. *Un désaccord avec l'analyse du Conseil d'État* [avis consultatif du 4 avril 2024]. *Ordre des pharmaciens et gouvernement* : des positions divergentes. Mettant ses pas dans ceux du Conseil d'État, l'Ordre avait été très clair dans son positionnement sur l'aide à mourir. [...] A contrario, la ministre de la Santé, Stéphanie Rist, s'était dite favorable à cette clause de conscience [...] *Rappel du circuit de la substance létale* : La substance létale prévue dans le cadre de l'aide à mourir sera préparée par des pharmaciens hospitaliers. Elle pourra ensuite être remise soit directement par les pharmacies à usage intérieur (PUI) à l'hôpital, soit par une pharmacie de ville. « Dans tous les cas, le pharmacien saura à qui est destinée cette préparation et quel est son objectif [...].

01 JUILLET – LE MONITEUR DES PHARMACIES

Aide à mourir : l'Académie de pharmacie réclame une clause de conscience pour les pharmaciens

URL: <https://www.lemoniteurdespharmacies.fr/profession/socio-professionnel/aide-a-mourir-lacademie-de-pharmacie-reclame-une-clause-de-conscience-pour-les-pharmaciens>

(Extraits – article en libre accès) [...] l'Académie nationale de Pharmacie demande au législateur de revoir le texte. Le pharmacien serait, selon elle, insuffisamment reconnu dans le dispositif. Elle réclame l'inscription d'une clause de conscience spécifique pour les professionnels amenés à préparer et délivrer la substance létale. [...]

23 JUIN – LCP

Aide à mourir: ce qu'il se passerait dans cinq situations concrètes si la loi s'appliquait déjà

URL: <https://lcp.fr/actualites/aide-a-mourir-ce-qu-il-se-passerait-dans-cinq-situations-concretes-si-la-loi-s>

(Extraits – article en libre accès) [...] Pour mieux comprendre cette future loi, voici cinq cas concrets qui pourraient relever, ou non, de l'accès à l'aide à mourir. [...] **Un patient atteint d'un cancer à un stade avancé** : En l'état actuel de l'écriture de la loi, ce type de cas, à condition que le corps médical se soit prononcé sur l'incurabilité de la pathologie, représenterait la majeure partie des recours à l'aide à mourir. [...] *Une personne atteinte de la maladie de Charcot* [...] l'engagement du pronostic vital "en phase avancée" s'avère bien souvent difficile à définir pour les médecins. C'est donc en fonction de leur interprétation que le patient pourrait, ou non, bénéficier d'une aide à mourir. **Un patient**

atteint d'un trouble psychiatrique grave [...] exclue de l'accès à l'aide à mourir telle que prévue par la proposition de loi. **Une personne tétraplégique suite à un accident** [...] sont de fait exclues du dispositif, en tout cas pour la plupart. **Un patient atteint d'insuffisance rénale en phase avancée** [...] plus encore que dans le cas des maladies neurodégénératives, l'engagement du pronostic vital au sein d'un processus irréversible, tout comme la phase terminale de ce type de pathologies chroniques avec lesquelles les patients peuvent vivre des années durant, s'avèrent pour le médecin indéfinissables. Ce critère ne serait donc pas rempli.[...].

22 JUIN – AFP / LIBERATION

Les députés toujours tiraillés sur le libre choix entre euthanasie et suicide assisté

URL: https://www.liberation.fr/societe/sante/loi-sur-la-fin-de-vie-les-deputes-toujours-tirailles-sur-le-libre-choix-entre-euthanasie-et-suicide-assiste-20260622_MHTF56PMOJBE3FJGW7NPJJOQRQ/

(Extraits – article en libre accès) [...] Les députés examinent pour la troisième fois à partir de ce lundi 22 juin la proposition de loi créant un droit à l'aide à mourir et devraient, sauf coup de théâtre, l'adopter à nouveau, prélude à son adoption définitive le 15 juillet. Le gouvernement a en effet annoncé qu'il donnerait le «dernier mot» à la Chambre basse à cette date, à l'issue de la nouvelle lecture dans les deux chambres.

Au fil des lectures, les députés ont affiné la liste des critères ouvrant le droit à l'aide à mourir et le détail de la procédure. L'un des points les plus débattus a été de savoir qui doit administrer la substance létale [...] La copie sortie de la **commission** des Affaires sociales le 10 juin est le reflet de ces tiraillements : un amendement écologiste a consacré ce libre choix à un endroit du texte, en contradiction avec un autre article. Les débats en séance devraient permettre de rétablir la cohérence du texte, dans sa version initiale. Les députés ont par ailleurs supprimé en commission deux mesures jugées irritantes par les opposants au texte : le délit d'entrave, prévoyant une peine de deux ans de prison pour des personnes qui tenteraient d'empêcher l'exercice du droit à l'aide à mourir, et le délit d'incitation. Un vote solennel sur la proposition de loi est prévu le 30 juin.

AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET

> 23 JUIN – AFP / WHAT'S UP DOC ?

Aide à mourir : troisième et dernier acte, c'est parti !

URL : <https://www.whatsupdoc-lemag.fr/article/aide-mourir-troisieme-et-dernier-acte-cest-parti>
(article en libre accès)

> 23 JUIN – LIBERATION

A l'Assemblée, la bataille perdue du libre choix entre euthanasie et suicide assisté

URL: https://www.liberation.fr/politique/aide-a-mourir-a-l-assemblee-la-bataille-perdue-du-libre-choix-entre-euthanasie-et-suicide-assiste-20260624_OE465WQDKBG53DVI6SQISJCT3M/?redirected=7621

(Extraits – article réservé aux abonnés) «Interminable.» Le mot est lâché en séance. En ce mardi 23 juin, la lassitude gagne l'hémicycle de l'Assemblée nationale. Les députés examinent pour la troisième fois la proposition de loi sur l'aide à mourir. L'impression de tourner en rond a clairsemé les bancs, en dépit de la climatisation salvatrice en cet épisode caniculaire. [...] Le combat s'engage par le truchement des amendements.[...]

> 22 JUIN – BFM

Fin de vie: nouvel examen du texte à l'Assemblée nationale, avant l'adoption définitive en juillet

URL: https://www.bfmtv.com/societe/fin-de-vie-nouvel-examen-du-texte-a-l-assemblee-nationale-avant-l-adoption-definitive-en-juillet_AD-202606220318.html (article en libre accès)

> 22 JUIN – TV5-MONDE

Nouvel examen du texte à l'Assemblée, baroud d'honneur pour les opposants

URL: <https://information.tv5monde.com/science/aide-mourir-nouvel-examen-du-texte-lassemblee-baroud-dhonneur-pour-les-opposants-2827286>

(Extraits – article en libre accès) Les députés ont commencé lundi à examiner pour la troisième fois la proposition de loi [...] Mais pas sans un baroud d'honneur des opposants au texte. [...] Le texte a déjà été approuvé largement à l'Assemblée en mai 2025 (305 voix contre 199) et en février dernier (299 voix contre 226). Le Sénat, dominé par la droite et le centre, l'a lui rejeté à deux reprises, après des débats chaotiques, et devrait le faire une troisième fois quand le texte y reviendra, à partir du 7 juillet. [...] ... le ministre des Relations avec le Parlement, Laurent Panifous, invitant à regarder "attentivement le texte voté cette semaine, car ce sera probablement celui qui sera soumis à un vote définitif". En effet, en lecture définitive, les députés ne pourront plus déposer leurs propres amendements.[...]

Lundi soir, les discussions ont de nouveau notamment tourné autour de l'inscription dans le texte des mots "suicide assisté" et "euthanasie", réclamée par les opposants. Au terme de plusieurs heures de débats lundi, aucun amendement n'avait été adopté. [...] Au fil des lectures, les députés ont affiné la liste des critères ouvrant le droit à l'aide à mourir et le détail de la procédure. L'un des points les plus débattus a été de savoir qui doit administrer la substance létale [...].

La copie sortie de la commission des Affaires sociales le 10 juin est le reflet de ces tiraillements [...] Le vote solennel sur cette troisième lecture est prévu le 30 juin.

> 22 JUIN – OUEST-FRANCE

Aide à mourir : le texte de loi arrive dans la dernière ligne droite

URL: <https://www.ouest-france.fr/societe/fin-de-vie/aide-a-mourir-le-texte-de-loi-arrive-dans-la-derniere-ligne-droite-489fe19c-6b36-11f1-a957-8132d97a74be> (article réservé aux abonnés)

> 22 JUIN – Assemblée nationale

Compte-rendu de la première séance du lundi 22 juin 2026

URL: <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/comptes-rendus/seance/session-ordinaire-de-2025-2026/premiere-seance-du-lundi-22-juin-2026> (en libre accès)

22 JUIN – LE PARISIEN

« La France est à l'aube d'une évolution sociétale majeure », affirme Laurent Panifous

URL: <https://www.leparisien.fr/politique/fin-de-vie-la-france-est-a-laube-dune-evolution-societale-majeure-affirme-laurent-panifous-22-06-2026-NZQXF4X3JBHIRHFMA3KOXOJDO4.php>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Voilà deux ans que Laurent Panifous milite en faveur du droit à l'aide active à mourir. D'abord comme membre de la commission spéciale sur le projet de loi sur la fin de vie en 2024, puis comme co-rapporteur de la proposition de loi sur la fin de vie à l'Assemblée. Et désormais comme ministre des Relations avec le Parlement, depuis son entrée au gouvernement. Avant le retour du texte ce lundi 22 juin à l'Assemblée, l'ex-député de l'Ariège revient sur son contenu et la fin de son examen, avant un ultime vote le 15 juillet. (...)

22 JUIN – FRANCE TV

C'est un dilemme douloureux" : les députés indécis peuvent-ils faire basculer le vote sur l'aide à mourir ?

URL: https://www.franceinfo.fr/societe/euthanasie/c-est-un-dilemme-douloureux-les-deputes-indecis-peuvent-ils-faire-basculer-le-vote-sur-l-aide-a-mourir_8068745.html

(Extraits – article en libre accès) Les députés entament, lundi, une troisième lecture de la proposition de loi sur la fin de vie, avant une possible adoption définitive en juillet. Si les

partisans du texte apparaissent toujours majoritaires, l'écart de voix avec les opposants s'est resserré au fil des débats. [...] passant de 61% de votes favorables (305 pour, 199 contre, 57 abstentions) à 57% en février (299 pour, 226 contre, 37 abstentions). De quoi entrevoir des résultats encore plus serrés cet été ? [...] *Des abstentionnistes qui penchent contre* [...] *"Le jour du vote, je serai coupée en deux"* [...] *"Je me déciderai à la dernière minute"* [...] *Des renforts pour le camp du pour ?* [...] *"Malgré mes réserves, j'ai compris que l'aide à mourir peut aussi devenir une aide à vivre. Savoir qu'un refuge existe au bout du chemin peut aider à mieux avancer."* François Jolivet, député Horizons à franceinfo [...].

22 JUIN – LA CROIX

Affrontement décisif des députés sur l'aide à mourir

URL: <https://www.la-croix.com/societe/aide-a-mourir-affrontement-decisif-a-l-assemblee-nationale-20260621>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Le premier enjeu du débat à venir est de valider ou de revenir sur les *trois principales modifications introduites*, début juin, lors de l'examen en commission des affaires sociales.

La première tient à un amendement proposé par la députée écologiste de Paris Danielle Simonnet qui prévoit, à l'article 6 traitant de la procédure, de laisser le libre choix au malade entre l'autoadministration de la substance létale et le recours à un tiers soignant. [...] *L'autre sujet* qui promet de faire débat est le changement adopté en commission sur proposition du député LFI de Haute-Garonne, Hadrien Clouet. [...] l'amendement Clouet dispose que le décès faisant suite à une aide à mourir sera enregistré comme une « mort naturelle ». [...], certains députés n'ont pas renoncé à « élargir le dispositif » en proposant de prendre en compte les directives anticipées d'un patient, [...] *L'autre point d'attention* majeur concerne le contrôle de la procédure. [...] l'amendement proposé par le groupe Liot (Indépendants) qui suggère d'instaurer ce contrôle a priori afin de limiter les risques de dérive. Mais ces mesures de prudence connaîtront-elles un meilleur sort que lors des précédentes lectures où elles ont toutes été repoussées ? [...]

> 22 JUIN – LE MONDE

L'administration du geste létal et le délit d'entrave au cœur de débats décisifs à l'Assemblée

URL: https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/06/22/aide-a-mourir-l-administration-du-geste-lethal-et-le-delit-d-entrave-au-c-ur-de-debats-decisifs-a-l-assemblee_6706290_3224.html

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] *Qui fera le geste létal ?* [...] L'autre disposition qui va mettre aux prises les partisans du texte a trait aux délits d'entrave et d'incitation à l'aide à mourir. La commission des affaires sociales a supprimé l'article 17 qui prévoyait ces deux délits, par le biais d'amendements portés par la droite et des députés macronistes. [...] « Je ne suis pas à l'aise avec cette suppression, mais j'ai envie que le texte soit voté, ajoute ce macroniste historique, laissant entendre que cela ne sera pas un obstacle à son vote favorable [...].

21 JUIN – LE FIGARO

Aide à mourir : derrière la loi, la crainte d'un « coût social » et d'économies qui ne disent pas leur nom

URL: <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/aide-a-mourir-derriere-la-loi-la-crainte-d-un-cout-social-et-d-economies-qui-ne-disent-pas-leur-nom-20260621>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Dans un contexte de réductions des dépenses de santé, des opposants à cette réforme redoutent que l'euthanasie et le suicide assisté ne se développent par « défaut de soin ». La question des économies réalisées avec la loi reste également taboue. [...]

17 JUIN – AFP / (RIP)

23 JUIN – VILLAGE-JUSTICE

Fin de vie et Référendum d'Initiative Partagée (RIP) : une procédure mort-née. Note sous la décision du Conseil constitutionnel du 17 juin 2026.

URL: <https://www.village-justice.com/articles/fin-vie-rip-une-procedure-mort-nee-note-sous-decision-conseil-constitutionnel,57944.html>

(Extraits – article en libre accès) par Maroun Badr - Par sa décision n° 2026-7 RIP du 17 juin 2026, le Conseil constitutionnel a jugé irrecevable la proposition de loi référendaire [1], présentée par M. Francis SZPINER, tendant à compléter l'article (art.) L. 1110-5 du Code de la santé publique (CSP) afin de préciser que *la provocation active de la mort d'un patient ne saurait être qualifiée de traitement, de thérapeutique ou de soin*. Cette décision intervient alors que le Parlement poursuit, selon la procédure législative ordinaire, l'examen d'une réforme distincte instaurant un droit à l'aide à mourir, dont la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a adopté un texte en nouvelle lecture le 10 juin 2026 en vue d'une troisième lecture. Le rapprochement de ces deux procédures (I) – l'une référendaire et inaboutie, l'autre législative et toujours en cours – donne à la décision du rejet (II) commentée une portée qui dépasse le strict contentieux de la recevabilité : elle questionne la place que le droit constitutionnel français réserve à l'expression populaire directe sur les sujets bioéthiques les plus disputés (III).[...]

AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET

19 JUIN – SENIOR ACTU

Le Conseil constitutionnel refuse le référendum, mais cette date change tout pour vous

URL: https://www.senioractu.com/Fin-de-vie-le-Conseil-constitutionnel-refuse-le-referendum-mais-cette-date-change-tout-pour-vous_a27799.html

(Extraits – article en libre accès) Un référendum sur la fin de vie ne verra jamais le jour. [...] Le premier verrou est historique. En 1995, le constituant a élargi le champ du référendum mais a volontairement exclu les « questions de société » du périmètre de l'article 11 de la Constitution. Or, le Conseil constitutionnel vient de classer la fin de vie dans cette catégorie : les questions « d'ordre éthique » n'entrent pas dans le champ référendaire. [...] Le second verrou est plus retors. Le Conseil a jugé que la proposition ne constituait pas une « réforme » de la législation existante, puisqu'aucun texte en vigueur n'autorise aujourd'hui l'euthanasie ni le suicide assisté en France.[...]

29 JUIN – JUSPOLITICUM

Le Conseil constitutionnel, le référendum et les « questions de société » : à propos de la décision n°2026-7 RIP du 17 juin 2026 – Proposition de loi visant à exclure de la notion de soin la provocation active de la mort, Bruno Daugeron

URL: <https://blog.juspoliticum.com/2026/06/29/le-conseil-constitutionnel-le-referendum-et-les-questions-de-societe-a-propos-de-la-decision-n2026-7-rip-du-17-juin-2026-proposition-de-loi-visant-a-exclure-de/>

(Extraits – article en libre accès) Pour la huitième fois depuis 2019 le Conseil constitutionnel a été conduit à statuer sur la conformité d'une proposition de loi déposée dans le cadre de l'article 11 alinéa 4 de la constitution dite « référendum d'initiative partagée [...] »

17 JUIN – GENETHIQUE

Aide à mourir » : le Conseil constitutionnel rejette la proposition de référendum

URL: <https://genethique.org/aide-a-mourir-le-conseil-constitutionnel-rejette-la-proposition-de-referendum/> (article en libre accès)

17 JUIN – LE MONDE

Fin de vie : pourquoi le Conseil constitutionnel ferme la porte à un référendum

URL: https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/06/17/fin-de-vie-pourquoi-le-conseil-constitutionnel-ferme-la-porte-a-un-referendum_6704276_3224.html

(Extraits – article réservé aux abonnés) Il n'est pas possible d'organiser un référendum sur « *les questions d'ordre éthique relatives à la fin de vie* », a tranché le Conseil constitutionnel mercredi 17 juin. [...]

17 JUIN – AFP / LE MONDE

Fin de vie : le Conseil constitutionnel rejette une proposition de référendum d'initiative partagée émanant d'élus de droite et d'extrême droite

URL: https://www.lemonde.fr/politique/article/2026/06/17/fin-de-vie-le-conseil-constitutionnel-rejette-une-proposition-de-referendum-d-initiative-partagee-emanant-d-elus-de-droite-et-d-extreme-droite_6704207_823448.html (article en libre accès)

17 JUIN – AFP / FRANCE INFO

Le Conseil constitutionnel rejette la proposition d'organiser un référendum d'initiative partagée sur la fin de vie

URL: https://www.franceinfo.fr/societe/euthanasie/le-conseil-constitutionnel-rejette-la-proposition-d-organiser-un-referendum-d-initiative-partagee-sur-la-fin-de-vie_8065595.html

(Extraits – article en libre accès) Cette décision pourrait faire jurisprudence. Le Conseil constitutionnel a estimé, mercredi 17 juin, que "*les questions, d'ordre éthique, relatives à la fin de vie*" ne rentraient pas dans le champ de l'article 11 de la Constitution, qui régit la procédure du référendum d'initiative partagée (RIP).[...]

17 JUIN – L'INDEPENDANT

Fin de vie : 87% des Français sont pour, mais le Conseil constitutionnel ne veut pas d'un référendum d'initiative partagée sur l'euthanasie

URL: <https://www.lindependant.fr/2026/06/17/fin-de-vie-87-des-francais-sont-pour-mais-le-conseil-constitutionnel-ne-veut-pas-dun-referendum-dinitiative-partagee-sur-leuthanasie-13423475.php>

(Extraits – article en libre accès) [...] La décision des Sages renvoie le sujet à l'arène parlementaire, tout en bloquant également la collecte des 4,8 millions de signatures citoyennes qui aurait constitué la deuxième étape de la procédure RIP. [...] Selon un sondage Ifop de janvier 2026, réalisé pour l'Association pour le droit de mourir dans la dignité, 87 % des Français soutiennent la possibilité, pour les personnes en fin de vie, de choisir entre soins palliatifs et aide active à mourir.

17 JUIN – AFP / EST-REPUBLICAIN

Constitution. Droit à mourir : la question « éthique » hors du champ du référendum, répondent les ...

URL: <https://www.estrepublicain.fr/politique/2026/06/17/droit-a-mourir-la-question-ethique-hors-du-champ-du-referendum-repondent-les-sages> (article en libre accès)

15 JUIN – LIBERATION

Prolongations - Entre le droit à l'aide à mourir, l'urgence agricole et la protection de l'enfance, les députés vont avoir du boulot cet été

URL: https://www.liberation.fr/politique/entre-le-droit-a-laide-a-mourir-lurgence-agricole-et-la-protection-de-lenfance-les-deputes-vont-avoir-du-boulot-cet-ete-20260616_M4MECKX2KFCXPGPYNAV7V5QIVU/

(Extraits – article réservé aux abonnés) Un décret publié ce mardi convoque le Parlement en session extraordinaire, potentiellement jusqu'à la semaine du 20 juillet. Et le menu, présenté par « *le Président sur le rapport du Premier ministre* », s'annonce copieux. Il y aura tout d'abord la loi sur le droit à l'aide à mourir, que l'exécutif espère boucler autour du 15 juillet – soit durant les demi-finales du Mondial.

Environ vingt textes figurent sur la liste, dans laquelle le gouvernement pourra piocher, même s'ils ne seront peut-être pas tous examinés avant la pause estivale. Le décret

évoque par ailleurs une possible réforme du règlement intérieur de l'Assemblée.[...]

> 12 JUIN – LE FIGARO

C'est l'embouteillage » : au Parlement, le casse-tête du calendrier législatif

URL:<https://www.lefigaro.fr/politique/c-est-l-embouteillage-au-parlement-le-casse-tete-du-calendrier-legislatif-20260611>

(Extraits – article réservé aux abonnés) *On ne va pas se mentir, c'est l'embouteillage ! » [...] L'ouverture de la session extraordinaire en juillet devrait bientôt être officiellement actée par le gouvernement. Un conseiller de l'exécutif se félicite : « On fait adopter des textes toutes les semaines et on avance. » Avant de critiquer : « Et si c'est un peu l'embouteillage, c'est aussi parce que les sénateurs ne veulent pas travailler. » Une pique pour les parlementaires de la Chambre haute, qui refusent, sénatoriales approchant, de siéger après le 15 juillet.*

12 JUIN – SENIOR ACTU

Cette ligne rétablie par les députés qui concerne directement votre assurance-vie

URL:https://www.senioractu.com/Aide-a-mourir-cette-ligne-retablie-par-les-deputes-qui-concerne-directement-votre-assurance-vie_a27773.html

(Extraits – article en libre accès) Mercredi soir, la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale a remis au vote un texte que les parlementaires se renvoient depuis plus d'un an. Dans la masse des amendements, une disposition a refait surface sans faire de bruit. Elle ne concerne pourtant ni les médecins ni l'hôpital : elle concerne vos contrats et vos bénéficiaires. [...] La mention « **mort naturelle** » qui verrouille vos contrats. Tout part d'un texte ancien, l'article L. 132-7 du code des assurances. Il prévoit qu'une assurance en cas de décès est de nul effet si l'assuré se donne volontairement la mort au cours de la première année du contrat. La couverture du suicide ne devient obligatoire qu'à partir de la deuxième année. Et chaque augmentation de garanties rouvre une période d'exclusion d'un an sur les montants ajoutés. [...] Or, sans précision dans la loi, un décès obtenu par aide à mourir pourrait être assimilé à une mort volontaire au sens de ces articles.[...] Vous l'avez compris, la question dépasse le seul débat de société : elle touche à ce que devient votre patrimoine au moment où vous ne pouvez plus le défendre. Et elle nous concerne tous, que nous soyons favorables ou opposés au texte.[...]

11 JUIN – LA CROIX

Les députés suppriment en commission les délits d'entrave et d'incitation

URL:<https://www.la-croix.com/societe/aide-a-mourir-les-deputes-suppriment-en-commission-les-delits-d-entrave-et-d-incitation-20260611>

(Extraits - article en libre accès) Les députés ont adopté pour la troisième fois en commission mercredi 11 juin la proposition de loi sur l'aide à mourir, en supprimant du texte deux mesures divisant les députés : les créations des délits d'entrave ou d'incitation à ce nouveau droit. [...] La formulation du délit d'entrave « va beaucoup trop loin » pour Thibault Bazin (LR), quand Christophe Bentz (RN), opposé au texte, aurait préféré garder à minima le délit d'incitation. A contrario, Sandrine Runel (PS) a plaidé pour « ce délit d'entrave », soulignant « qu'il y a encore des manifestations contre » l'IVG aujourd'hui. [...] Le texte prévoyait initialement que ce soit le malade qui pratique le geste, ou qu'un médecin ou un infirmier le fasse lorsqu'il n'est physiquement pas en mesure d'y procéder. Un amendement écologiste adopté mercredi prévoit au contraire de laisser le choix à la personne, entre l'auto-administration et celle par un soignant. Et ce pour « que dans ses derniers instants (...) elle puisse avoir le choix de se concentrer sur ce qu'elle souhaite échanger avec ses proches », a argué Danielle Simonnet (groupe écologiste). [Amendements supprimés]

> 11 JUIN – GENETHIQUE

« Aide à mourir » : les députés abandonnent le délit d'entrave mais réinstaurent le choix entre euthanasie et suicide assisté, qualifiés de « mort naturelle »

URL: <https://genethique.org/aide-a-mourir-les-deputes-abandonnent-le-delit-dentrave-mais-reinstaurent-le-choix-entre-euthanasie-et-suicide-assiste-qualifies-de-mort-naturelle/>

(Extraits – article en libre accès) [...] 39 amendements adoptés sur les 723 déposés qui ont conduit à rétablir dans le texte, une fois de plus, le libre choix entre euthanasie et suicide assisté [...]. Le clivage est patent entre d'une part la volonté de protéger les personnes vulnérables et, de l'autre, une logique d'égalité d'accès à un nouveau « droit ». [...] (*présentation des débats sur plusieurs amendements : sur la procédure, le délai, une « mort naturelle », contrôle a priori / a posteriori, délit d'entrave et d'incitation*).

> 03 JUIN – AFP / LE DAUPHINE LIBERE

Aide à mourir : le gouvernement devrait proposer de supprimer les délits d'entrave et d'incitation

URL: <https://www.ledauphine.com/sante/2026/06/03/le-gouvernement-devrait-proposer-de-supprimer-les-delits-d-entrave-et-d-incitation>

(Extraits – article en libre accès) Pour apaiser les débats sur la fin de vie, le gouvernement va proposer la suppression des délits d'entrave et d'incitation à l'aide à mourir. Un geste d'ouverture avant la nouvelle lecture du texte à l'Assemblée le 22 juin.

10 JUIN – GENETHIQUE

Les « équilibres éthiques » sacrifiés sur l'autel des « équilibres politiques » ?

URL: <https://genethique.org/aide-a-mourir-les-equilibres-ethiques-sacrifies-sur-lautel-des-equilibres-politiques/>

(Extraits – article en libre accès) Mardi soir les députés ont poursuivi l'examen du texte relatif au « droit à l'aide à mourir ». Ils ont concentré les deux heures et demie de discussion sur l'**article 5** de la proposition de loi qui concerne la procédure. *Inquiétudes autour des personnes faisant l'objet d'une mesure de protection*, collégialité de façade, absence de témoin lors de l'administration de la substance létale, ... *Les directives anticipées de retour dans le débat [...]*

Au terme des échanges, mardi soir, l'article 5 est adopté. 75 amendements avaient été déposés sur cet article, seuls 3 n'auront pas été rejetés. Au total, 417 amendements restent à examiner.[...]

08 JUIN – LCP

Dernière ligne droite avant l'aboutissement d'une réforme sociétale majeure?

URL: <https://lcp.fr/actualites/aide-a-mourir-derniere-ligne-droite-avant-l-aboutissement-d-une-reforme-societale>

(Extraits – article en libre accès) Les députés examinent à nouveau, à partir de ce lundi 8 juin, la proposition de loi visant à instaurer un "droit à l'aide à mourir". Vendredi 5 juin, près de 700 amendements avaient été déposés avant le passage du texte en commission, dont une grande majorité par des opposants au texte.[...]

Selon le décompte effectué par LCP, 298 amendements de suppression ou de restriction de ce nouveau droit émanent de la Droite républicaine [...] De même, pour le Rassemblement national [...] déposé l'essentiel des 226 amendements [...]. Outre ceux qui prévoient la suppression pure et simple du droit à l'aide à mourir, figurent parmi ces amendements l'introduction d'un droit opposable aux soins palliatifs, l'instauration d'une clause de conscience pour les pharmaciens chargés de délivrer la substance létale, ou encore l'inscription dans la loi de l'expression de "mort programmée" en lieu et place d'"aide à mourir". Et plusieurs amendements visent à rendre encore plus restrictifs les

cinq critères cumulatifs (voir précisions en bas de page) prévus par la proposition de loi pour encadrer l'accès à l'aide à mourir.

De son côté, la gauche a déposé 47 amendements, visant notamment à revenir sur l'exception d'euthanasie [...] au profit du "libre choix" du patient, ou encore la possibilité d'exprimer une demande d'aide à mourir dans le cadre des directives anticipées. [...]

De son côté, le gouvernement devrait proposer la suppression des délits d'entrave et, parallélisme des formes oblige, d'incitation à l'aide à mourir.[...]

> 08 JUIN – LA CROIX

Le texte de loi sur l'aide à mourir entre dans sa dernière ligne droite, avant un vote définitif mi-juillet

URL : <https://www.la-croix.com/societe/aide-a-mourir-le-texte-de-loi-dans-la-derniere-ligne-droite-20260607>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Après deux ans de débats, partisans et opposants affichent la même détermination. Il faudra attendre le vote définitif, prévu le 15 juillet, pour les départager. [...] Il est peu probable que la troisième lecture, qui débute lundi 8 juin avec l'examen du texte par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, parvienne à faire émerger un compromis.[...]

> 08 JUIN – PARLONS POLITIQUE

Les clivages politiques se cristallisent à l'Assemblée à l'heure de la troisième lecture

URL : https://www.parlons-politique.fr/actualite-nationale/aide-a-mourir-les-clivages-politiques-se-cristallisent-a-lassemblee-a-lheure-de-la-troisieme-lecture_20797/

(Extraits – article en libre accès) Le parcours a été semé d'embûches. Rejeté par le Sénat en janvier 2026 (181 voix contre, 122 pour), modifié puis adopté une seconde fois par les députés le 25 février (299 pour, 226 contre, 37 abstentions), le texte est revenu à la chambre haute qui l'a rejeté une nouvelle fois en mai. Le 2 juin, la commission mixte paritaire (CMP) — instance réunissant sept députés et sept sénateurs chargée de trouver un texte de compromis — a échoué à s'accorder. Résultat : l'Assemblée reprend la main.

Le rapporteur général est désormais Philippe Vigier, député Les Démocrates, qui a remplacé Olivier Falorni [...] Cinq critères, et des désaccords de fond [...].

02 JUIN – AFP / SUD-OUEST (CMP)

Aide à mourir : désaccord confirmé entre députés et sénateurs, vers une adoption définitive le 15 juillet

URL : <https://www.sudouest.fr/politique/aide-a-mourir-desaccord-confirme-entre-deputes-et-senateurs-vers-une-adoption-definitive-le-15-juillet-29322492.php>

(Extraits – article en libre accès) [...] Il n'y a pas eu de miracle. Les sept députés et autant de sénateurs réunis ce mardi 2 juin 2026 en commission mixte paritaire (CMP), ne sont pas parvenus à un compromis sur la proposition de loi créant un droit à l'aide à mourir. [...]

AUTRES ARTICLES SUR CE MEME SUJET

>04 JUIN – GENETHIQUE

« Aide à mourir » : un calendrier serré pour faire adopter le texte avant l'été - Gènéthique

URL : <https://genethique.org/aide-a-mourir-un-calendrier-serre-pour-faire-adopter-le-texte-avant-lete/> (article en libre accès)

>03 JUIN – AFP / 20 MINUTES

Fin de vie : Députés et sénateurs actent leur désaccord, vers une adoption définitive de la loi mi-juillet

URL : https://www.20minutes.fr/politique/assemblee_nationale/4226908-20260603-fin-vie-

[deputes-senateurs-actent-desaccord-vers-adoption-definitive-loi-mi-juillet](#) (article en libre accès)

>02 JUIN – LE DAUPHINE LIBERE

Droit à mourir : entre sénateurs et députés, l'impossible compromis

URL : <https://www.ledauphine.com/societe/2026/06/02/droit-a-mourir-entre-senateurs-et-deputes-l-impossible-compromis> (article en libre accès)

> 02 JUIN – AFP / FRANCE INFO

Les députés et les sénateurs échouent à se mettre d'accord sur l'aide à mourir, l'Assemblée se prononcera définitivement le 15 juillet

URL : https://www.franceinfo.fr/societe/euthanasie/les-deputes-et-les-senateurs-echouent-a-se-mettre-d'accord-sur-l-aide-a-mourir-l-assemblee-se-prononcera-definitivement-le-15-juillet_8041745.html (article en libre accès)

> 02 JUIN – JIM

Fin de vie : le texte entre dans la dernière ligne de droite

URL : <https://www.jim.fr/viewarticle/fin-vie-texte-entre-ligne-droite-2026a1000ica>

(Extraits – article en libre accès) Malgré l'opposition du Sénat, le gouvernement a décidé de faire définitivement adopter le texte légalisant le suicide assisté d'ici la mi-juillet. La droite dénonce un coup de force. [...] *La HAS prépare déjà l'application de la loi* [...] En coulisse, l'administration se prépare d'ailleurs à pouvoir mettre la loi sur la fin de vie en application le plus rapidement possible après son adoption. Selon Le Figaro, le ministère de la Santé a ainsi saisi la Haute Autorité de Santé (HAS) en février dernier pour qu'elle planche cet été sur la question des substances létales utilisables pour l'aide à mourir et leurs conditions d'administration. L'objectif est que les décrets d'application de la loi soient pris cet automne, plus que jamais saison de la mort.

> 02 JUIN – AFP / LE MONDE

Fin de vie : désaccord confirmé entre députés et sénateurs, vers une adoption définitive le 15 juillet

URL : https://www.lemonde.fr/societe/article/2026/06/02/fin-de-vie-desaccord-confirme-entre-deputes-et-senateurs-vers-une-adoption-definitive-le-15-juillet_6696448_3224.html (article en libre accès)

> 02 JUIN – LE FIGARO

Aide à mourir : dialogue de sourds en commission mixte paritaire

URL : <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/aide-a-mourir-dialogue-de-sourd-en-commission-mixte-paritaire-20260602>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] La réunion a duré « moins d'une heure », dans un climat « assez tendu ». La sénatrice Christine Bofanti-Dossat, co-rapporteur LR du texte au Palais du Luxembourg, a commencé par exposer le point de vue de la Chambre haute sur cette évolution sociétale et appelé à un « principe de précaution ». Elle a mis en garde sur la légalisation d'une aide à mourir qui pourrait « concerner 1 million de patients », loin « d'une loi d'exception ». Et alerté sur la pression qui pourrait s'exercer sur les plus vulnérables. Des propos contestés dans la foulée par Philippe Vigier (Les Démocrates)[...].

> 02 JUIN – LA CROIX

Aide à mourir : sénateurs et députés réunis pour la forme avant la dernière ligne droite

URL : <https://www.la-croix.com/politique/aide-a-mourir-senateurs-et-deputes-reunis-pour-la-forme-avant-la-derniere-ligne-droite-20260601> (réservé aux abonnés)

> 02 JUIN – OUEST-FRANCE

Une nouvelle étape d'un chemin sinueux au Parlement

URL : <https://www.ouest-france.fr/societe/fin-de-vie/debat-sur-la-fin-de-vie-une-nouvelle-etape-dun-chemin-sinueux-au-parlement-48fd416c-5db1-11f1-b3f0-aacb0ffa8bfb> (réservé aux

abonnés)

> 02 JUIN – LE FIGARO

Aide à mourir : la mission impossible d'une conciliation entre députés et sénateurs

URL: <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/aide-a-mourir-la-mission-impossible-d-une-conciliation-entre-deputes-et-senateurs-20260602>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Face à cette situation de blocage, le gouvernement, accusé par les opposants de « passer en force », esquisse une concession. Un amendement visant à supprimer du texte les délits d'entrave et d'incitation serait en préparation [...]. Ce geste ne semble cependant pas à même d'apaiser le débat.[...]

02 JUIN – LE DAUPHINE LIBERE

Que contient la loi sur l'accompagnement et les soins palliatifs ?

URL: <https://www.ledauphine.com/sante/2026/06/02/que-contient-la-loi-sur-l-accompagnement-et-les-soins-palliatifs>

(Extraits – article en libre accès) Détachée de la loi sur le droit à mourir, car moins clivante, la loi pour une fin de vie digne et apaisée a été promulguée fin mai. Ces mesures et dispositions visent à développer les soins palliatifs et d'accompagnement. La loi vise à renforcer l'accompagnement des patients en fin de vie, pour soulager leur souffrance physique et psychologique.[...] Les soins palliatifs, déjà encadrés par plusieurs lois antérieures (en 1999 et en 2016) et développés dans le cadre de cinq plans nationaux, doivent s'améliorer grâce à de nouvelles dispositions replaçant davantage le malade en position active. Parmi celles-ci figure notamment un plan personnalisé d'accompagnement, auquel pourront être annexées les directives anticipées du patient, lesquelles pourront également être jointes à son dossier médical partagé. Des maisons d'accompagnement - L'une des innovations importantes de la loi concerne aussi leurs aidants, avec l'ouverture de maisons d'accompagnement et de soins palliatifs. Ces petites unités pluridisciplinaires prendront en charge les personnes en fin de vie et leur entourage. Il s'agit d'une nouvelle catégorie d'établissement médico-social, non pas d'une unité de soins au sein d'une structure hospitalière, mais un lieu relais avec le domicile lorsque la prise en charge à domicile n'est plus possible.

***** AUTRES ACTUALITES *****

29 JUIN – LE MONDE

« Le rôle de l'Etat n'est pas de décider à la place des individus », Daniel Borrillo, juriste

URL: https://www.lemonde.fr/idees/article/2026/06/29/fin-de-vie-le-role-de-l-etat-n-est-pas-de-decider-a-la-place-des-individus_6716925_3232.html

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Plus qu'un simple clivage entre la vie et la mort, l'interminable controverse sur la fin de vie interroge fondamentalement notre rapport à la liberté.[...] Dans l'Hexagone, le soutien majoritaire de l'opinion publique repose souvent sur une logique compassionnelle. Cette justification est légitime, mais insuffisante. Car le véritable enjeu philosophique réside ailleurs, à savoir dans la reconnaissance de l'autonomie individuelle et de la souveraineté de chacun sur son propre corps et sur son existence. Une approche résolument libérale de la fin de vie suppose de dépasser les conceptions paternalistes selon lesquelles l'Etat ou les institutions religieuses pourraient définir à la place des individus ce qu'est une « bonne mort ». Dans une société pluraliste, nul ne devrait être contraint d'adhérer à une vision imposée de la dignité humaine surtout lorsqu'il s'agit du rapport à soi. [...] [C]ertaines questions fondamentales restent ouvertes. Notamment celle de savoir si la vie conserve toujours sa dimension sacrée lorsqu'elle n'est maintenue qu'au prix de l'obligation légale, si une existence à laquelle il ne serait

jamais permis de renoncer demeure pleinement humaine lorsqu'elle est privée de cette part essentielle qu'est la liberté, et si, puisque la vie serait un don, il ne revient pas à celui qui la reçoit d'en assumer en conscience la responsabilité ultime. [...] choisir les conditions de leur fin de vie sans clandestinité, sans violence et sans abandon. Le rôle de l'Etat n'est pas de décider à la place des individus, mais de garantir qu'aucune pression, médicale, familiale, économique ou institutionnelle, ne vienne altérer leur consentement.

[...] Les soins palliatifs doivent être massivement développés et effectivement accessibles.[...] La liberté de choisir sa fin de vie implique aussi le respect des consciences de tous les acteurs concernés. [...] certains établissements privés confessionnels non subventionnés devraient également être autorisés à ne pas pratiquer l'aide à mourir, à condition d'assurer une réorientation des patients vers des structures adaptées. [...] débat sur deux questions encore insuffisamment traitées, à savoir la valeur contraignante des directives anticipées et la prise en compte des souffrances psychiques graves et inapaisables. [...] Le succès d'une démocratie ne se mesure pas au nombre des interdits qu'elle maintient, mais à la qualité des libertés qu'elle protège. Préserver l'autonomie de chacun jusque dans les derniers instants ne revient pas à affaiblir la valeur de la vie. C'est affirmer que la dignité humaine tient à la possibilité de rester maître de sa propre existence jusqu'au bout. [« Réformer la fin de vie : la souveraineté individuelle face à la mort », janvier 2026](#)).

29 JUIN – FRANCE INTER

"État validiste" ou "loi de solidarité nationale" : débat entre François Blot et Dominique Reynié sur l'aide à mourir La matinale - Le Grand Entretien

URL:<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien-du-lundi-29-juin-2026-6796381>

(Extraits – entretien de 15 min, en libre accès à partir de 3min) François Blot, médecin, *"La mort confisquée. Pour le droit de choisir une fin qui nous ressemble"* (Grasset) et Dominique Reynié, politologue qui a dirigé l'ouvrage *"Accompagner ou provoquer la mort ?"* (L'Observatoire), débattent sur l'aide à mourir, à la veille du vote à l'Assemblée.

26 JUIN – INFO

Festival Off Avignon 2026 : l'ADMD sélectionne trois spectacles sur la fin de vie

URL:<https://info.fr/festival-off-avignon-2026-admd-selection-trois-spectacles-fin-de-vie/>

(Extraits – article en libre accès) L'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité a choisi trois pièces qui abordent la fin de vie et le deuil. Elles seront jouées du 4 au 25 juillet. La première pièce, *Le voyage d'Alice en Suisse*, est programmée au Théâtre des Lucioles [...] La seconde, *Malgré la distance qui nous sépare*, est donnée au Théâtre Transversal [...] La troisième, *Ceux qui restent*, se joue à La Scala Provence .[...]

17 JUIN – GOLIAS

L'aide à mourir en débat

URL:<https://www.golias-editions.fr/2026/06/17/rupture-de-civilisation-laide-a-mourir-en-debat/>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Loin des polémiques et des passions liées à l'actualité sur le sujet inflammable de l'aide à mourir, Golias Hebdo a choisi de publier le témoignage d'un chrétien hors-les-murs, comme il se qualifie, pour aborder cette réalité et ce vécu sensible. Directement concerné par la maladie et l'état physique incurable de sa fille, il explique dans son témoignage le chemin parcouru avec elle qui les a fait choisir l'aide à mourir... au bout du bout de ce qu'il était possible de vivre. Un choix éminemment respectable qui ouvre un vrai débat, dépassionné, et serein comme l'analyse plus loin notre collaborateur Patrice Dunois-Canette qui s'interroge sur l'antienne régulièrement entonnée par l'épiscopat à savoir : sommes nous dans un tel cas à l'aube d'une rupture

de civilisation ? [...] J'ai raconté cet accompagnement de Christine jusqu'à la mort dans un livre en hommage à ma fille : « *La force de Vivre, la volonté de mourir* », éditions Le Lys Bleu, disponible en librairie. Par ailleurs, je suis engagé, depuis 50 ans dans l'accompagnement des personnes handicapées. Déçu par ce positionnement, je me permets de réagir à cette tribune des évêques de France. [...]

22 JUIN – HOSPI MEDIA

La primauté de la volonté du patient est défendue par des soignants sur l'aide à mourir

URL: <https://www.hospimedia.fr/actualite/articles/20260619-politique-de-sante-la-primaute-de-la-volonte>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Une partie du monde de la santé partage les orientations du texte de loi sur l'aide à mourir dont la troisième lecture en séance publique commence à l'Assemblée nationale. Elle défend la "valeur sacrée" de la parole et des droits des patients. [...] "Notre conviction, c'est que le partage avec le patient et les proches sur un temps plus long permet d'atténuer ce qui restera un fracas", précise François Blot à Hospimedia. [...] cofondateur, avec la neurologue Valérie Mesnages, du collectif Pour un accompagnement soignant solidaire (PASS). Ce collectif porte la voix des soignants favorables à une législation sur l'aide à mourir tout en défendant les soins palliatifs.[...]

Avec *France assos santé*, il réalise par exemple des fiches de "débunkage" sur certaines questions. "Notre volonté est de répondre sur des faits, sans utiliser d'expédient", complète François Blot. Sa réflexion éthique se nourrit de sa pratique en réanimation et de son implication dans le comité d'éthique de son établissement. [...] Le collectif PASS plaide par ailleurs pour l'implication des soignants dans la mise en œuvre du geste ultime en laissant le choix de l'auto ou l'hétéro-administration au patient, sans occulter la violence de la situation [...].

20 JUIN – LE TEMPS

« Pas un acte banal » Les vraies et les fausses craintes du débat français sur l'aide à mourir vues de Suisse

URL: <https://www.letemps.ch/monde/france/pas-un-acte-banal-les-vraies-et-les-fausses-craintes-du-debat-francais-sur-l-aide-a-mourir-vues-de-suisse>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Explosion des cas, suicides de couples, cas psychiatriques, effondrement des soins palliatifs, extension des critères: «Le Temps» compare les arguments des opposants français du suicide assisté à la réalité en Suisse. [...] En Suisse, l'aide au suicide est pratiquée depuis plus de trente ans. Elle a beaucoup évolué et fait aujourd'hui, dans le pays, l'objet d'un large consensus. «*La question du vocabulaire est importante: l'absence des termes «euthanasie» ou «suicide assisté» pose de véritables problèmes.*» (Philippe Juvin, député Les Républicains). Le débat sur les mots est une passion française qui va parfois jusqu'à faire écran aux questions de fond. [...] En Suisse, on n'a pas ces pudeurs, on parle clairement de suicide assisté, car la personne doit prendre elle-même la substance létale. [...] «*Dans plusieurs pays [...] les systèmes font face à des tensions croissantes, en raison d'une augmentation continue des demandes.*» (Marie-Claude Lermytte, sénatrice du groupe Les Indépendants.)[...] Ces 20 dernières années, les suicides assistés ont fortement augmenté, passant de 195 en 2005 à 965 en 2015, puis à 1774 en 2024, derniers chiffres fournis par l'Office fédéral de la statistique. [...] mais les suicides assistés restent marginaux: 2,57% du total des décès en 2024. Et, surtout [...] en Suisse alémanique, constate qu'il y a eu l'an dernier, pour la première fois, un léger recul des demandes. «Cela montre bien qu'il n'y a pas de dérive ou d'explosion des cas, en tout cas ici.[...]. «*Lorsque les soins palliatifs sont administrés, les personnes et leur famille ne demandent pas l'euthanasie.*» (Valérie Boyer, sénatrice Les Républicains) [...] «Dans les pays où l'euthanasie a été légalisée, [...] on

observe une baisse inquiétante de l'investissement dans les soins palliatifs» (tribune publiée en mai au sein de la Conférence des responsables de culte). En Suisse, ce n'est pas le cas [...] Une enquête de l'Office fédéral de la santé publique, publiée en février 2025, constate que «les soins palliatifs en Suisse n'ont cessé de s'améliorer au cours des dix dernières années». [...] Près de 20 000 patients en ont bénéficié en 2022, selon les dernières statistiques disponibles, un chiffre à mettre en rapport avec les 1600 suicides assistés cette année-là.[...]. Peu à peu, on a privilégié la détermination de la personne et les souffrances qu'elle juge insupportables. Le premier pas important est celui des polyopathologies invalidantes [...]. La deuxième évolution concerne les suicides de couples. En 2017, un médecin accepte d'aider un couple qui voulait mourir la main dans la main après soixante-cinq ans de vie commune.[...] D'autres évolutions se sont faites, comme la prise en compte des cas psychiatriques. [...] Pour le coprésident d'Exit, toutes les questions ne sont pas réglées et le débat le plus actuel porte sur les cas de démence liés au vieillissement de la population, notamment l'alzheimer. [...]

19 JUIN – LCP

Comment concilier soins palliatifs et aide active à mourir ?

URL:<https://www.youtube.com/watch?v=j-Glb3ieqMY>

(Emission de 30 min en libre accès) Après la diffusion du reportage de 26 minutes, Elsa Mondin-Gava réunira en plateau quatre invités aux regards complémentaires pour débattre de l'application de cette loi et poser les questions au coeur de l'actualité : Notre modèle de soins palliatifs est-il suffisant ? Peut-on concilier le développement des soins palliatifs et l'instauration d'une aide active à mourir ? Jusqu'où la loi doit-elle aller ? Sur le plateau : Clémence Pasquier, patiente en soins palliatifs - Agnès Firmin Le Bodo, ancienne ministre de la Santé, fortement investie sur ces textes de loi - Anne Genetet, députée des Français de l'étranger et médecin - Alain Claeys, ancien député, membre du Comité consultatif national d'éthique (CCNE) et co-auteur de la loi Claeys-Leonetti de 2016

16 JUIN – MEDECINE PALLIATIVE

Accompagner un proche vers l'aide médicale à mourir : une étude qualitative, Claire Baudot, Vincent Fréjaville, Carolina Baeza-Velasco, Médecine Palliative, 2026,

URL:<https://doi.org/10.1016/j.medpal.2026.05.003>.

<https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S163665222600053X>

(Extraits – en libre accès) L'objectif de l'étude était d'explorer le vécu de proches de personnes françaises ayant eu recours à une aide médicale à mourir (AMM) à l'étranger, ainsi que le sens qu'ils donnent à cette expérience [...] L(l)es entretiens dévoilent des tendances : le caractère douloureux de l'annonce de l'AMM, un travail de réflexion et de compréhension autour de ce choix, un soutien clair envers la décision du patient, un processus toutefois éprouvant sur le plan pratique, cognitif et émotionnel, des derniers instants avec le proche pleins de paradoxes, la réalisation d'un travail de deuil et des représentations finalement positives de l'AMM. Cette étude met en lumière la complexité de cet accompagnement pour les proches et souligne la nécessité de continuer la recherche autour de ces situations en France.

16 JUIN – DOULEURS

Suicidalité et aide médicale à mourir en clinique de la douleur chronique : de l'épidémiologie à l'algophobie - Marion Richard

URL:<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S1624568726000405>

URL:<https://doi.org/10.1016/j.douler.2026.01.010>.

(Extraits – article réservé aux abonnés) Au cours des récits cliniques entendus par le.a

clinicien.ne de la douleur, la plainte douloureuse des patients qui en souffrent chroniquement s'accompagne parfois, voire souvent, de paroles autour de la mort, qu'il s'agisse de dimensions suicidaires, mais aussi, et de plus en plus, d'évocations quant au fait d'envisager l'euthanasie ou le suicide assisté.[...] Mais de quelles informations scientifiques, statistiques et de prévalence disposons-nous actuellement pour nous en saisir au sein de notre pratique ? Et comment mobiliser ces paramètres lors de notre écoute, dans nos réalités cliniques rencontrées quotidiennement ? Cet article tente de s'atteler à recenser les données épidémiologiques récentes relatives à la suicidalité chez les patients souffrant de douleurs chroniques, qu'ils soient enfants, adolescents ou adultes, grâce à une revue narrative. [...]. Revue *DOULEURS (Évaluation - Diagnostic – Traitement)*.

14 JUIN – TELELOISIRS

Charles Biétry, privé de la parole, donne des nouvelles de son combat contre la maladie de Charcot : "Je suis toujours vivant"

URL:<https://www.programme-tv.net/news/people/404009-charles-bietry-prive-de-la-parole-donne-des-nouvelles-de-son-combat-contre-la-maladie-de-charcot-je-suis-toujours-vivant/>

(Extraits – en libre accès) Dans 20h30 le dimanche ce 14 juin, Laurent Delahousse recevait Charles Biétry. Un entretien très spécial pour celui qui est atteint de la maladie de Charcot depuis plusieurs années. Après du journaliste de France 2, il a donné de ses nouvelles – grâce à l'intelligence artificielle – alors qu'il ne peut plus s'exprimer. [...]

AUTRES ARTICLES SUR CE THEME

14 JUIN – LE TRIBUNAL DU NET

« Les Bretons n'abandonnent jamais » : Charles Biétry, atteint de Charcot, révèle avoir tout organisé en Suisse

URL:<https://www.letribunaldunet.fr/people/charles-bietry-maladie-charcot-suicide-assiste-suisse.html> (en libre accès)

21 JUIN – FRANCE INTER

Charles Biétry, son dernier match

URL:<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/charles-bietry-son-dernier-match>

(Série de 4 épisodes de 10 mins en libre accès) [...] Le temps d'une belle journée en Bretagne, la directrice des sports de Radio France, Nathalie Iannetta, nous emmène à la rencontre d'un combattant. Avec son accord, la voix de Charles Biétry a été générée par intelligence artificielle (Odia) à partir de sa voix originale, récupérée dans les archives de l'émission *Affaires sensibles*, dont il avait été l'invité il y a quelques années. Ses réponses écrites à Nathalie Iannetta ont été lues en studio.

13 JUIN – LE DAUPHINE LIBERE

Le réalisateur Damien Boyer dévoile Anesthesia, son nouveau film documentaire sur l'euthanasie

URL:<https://www.ledauphine.com/societe/2026/06/13/le-realisateur-damien-boyer-devoile-anesthesia-son-nouveau-film-documentaire-sur-l-euthanasie>

URL:https://www.allocine.fr/film/fichefilm_gen_cfilm=1000047054.html

(Extraits – article réservé aux abonnés) Dans la lignée de *Et si je choisis de vivre*, documentaire [...] (perte d'un enfant), le réalisateur drômois Damien Boyer poursuit son exploration des questions qui bouleversent l'existence.

10 JUIN – LETIZIAEN

Droit à Mourir en France : Pourquoi le consensus citoyen ne suffit pas à faire la loi

URL:<https://letiziaen.live/2026/06/10/droit-a-mourir-en-france-pourquoi-le-consensus-citoyen-ne-suffit-pas-a-faire-la-loi/>

Extraits – article en libre accès) *Un Débat qui dépasse les clivages* - L'idée de cet article m'est venue en observant un paradoxe qui revient régulièrement dans le débat public sur la fin de vie. D'un côté, une large majorité de la population se déclare favorable à un droit à mourir sous certaines conditions. De l'autre, les discussions parlementaires continuent de s'enliser, entre hésitations, amendements et oppositions parfois très fermes. Ce décalage [...] met en lumière notre rapport collectif à la liberté, à la vulnérabilité et au rôle de l'État dans les choix les plus personnels. [...] Les sondages mesurent avant tout une adhésion de principe. Ils répondent rarement à toutes les questions concrètes qui surgissent ensuite [...] Derrière un apparent consensus se cache donc une réalité beaucoup plus nuancée. C'est précisément là que commence le véritable débat démocratique. Et c'est peut-être aussi la raison pour laquelle le Parlement avance plus lentement que ne le souhaiteraient certaines personnes concernées. [...]

11 JUIN – FRANCE 2

S9 - Accompagner un proche jusqu'à son dernier souffle : leur ultime acte d'amour ! Emission "ça commence aujourd'hui » (11/06/2026)

URL: <https://www.france.tv/france-2/ca-commence-aujourd-hui/8514689-accompagner-un-proche-jusqu-a-son-dernier-souffle-leur-ultime-acte-d-amour.html>

URL: <https://www.youtube.com/watch?v=TeDCXr3hcWw> (Lorine)

URL: <https://www.youtube.com/watch?v=yF5UDO1tjQc> (Aurélien)

Extraits – article en libre accès) Faustine reçoit des invités venus témoigner autour de la question du droit à mourir et du suicide assisté. Deux témoignages.

10 JUIN – CAIRN

Vivre, mourir : pourquoi, comment ? Pierre Charazac et Jean-Marc Talpin (dir.) Psychanalyse et vieillissement, 2026

URL: <https://shs.cairn.info/vivre-mourir-pourquoi-comment--9782386426834?lang=fr>

(Accès au sommaire – articles réservés aux abonnés) Présente tout au long de la vie – et pas seulement à l'approche de la vieillesse –, la question de la mort est souvent écartée de notre esprit. Nous la travestissons souvent sous des formes symboliques – « mort sociale », « mort cellulaire » –, nous éloignant ainsi davantage de la disparition réelle. Entre la pensée abstraite de notre mortalité et son intégration dans notre vie affective persiste un écart profond, que seule une expérience intime peut réduire. Vivre encore, pour quoi, pour qui ? Mourir, mais pourquoi ? À quoi bon se maintenir en vie si les objets et les liens essentiels s'éteignent autour de soi ? [...]

Ouvrage avec 4 chapitres sur l'aide à mourir : Chapitre 8. Que signifient les demandes d'aide à mourir des personnes âgées ? Par Régis Aubry -- Chapitre 9. L'Autre du suicide assisté Par Jérôme Fredouille -- Chapitre 10. Une vie à quelles fins ? Par Georges Jovelet -- Chapitre 11. Partir sans laisser de traces...Par Catherine Caleca

09 JUIN – RADIO FRANCE

Mal appliquée et controversée, la sédation terminale au cœur de plusieurs plaintes

URL: <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/le-grand-reportage-de-france-inter/le-grand-reportage-du-mardi-09-juin-2026-6736077>

(Extraits – Emissions de 4 min) Des familles endeuillées saisissent la justice car elles estiment que les droits de leurs proches en fin de vie n'ont pas été respectés. En cause : des médecins refusant de pratiquer la sédation profonde et continue jusqu'au décès. Dix ans après la loi Claeys-Leonetti, ce geste reste controversé. Des services de soins palliatifs sur le banc des prévenus. C'est assez rare pour être souligné. [...].

08 JUIN – HUFFINGTON POST

Le borbier de la « fin de vie » au Parlement n'a pas douché le soutien des Français, bien au contraire

URL: <https://www.huffingtonpost.fr/politique/article/le-borbier-de-la-fin-de-vie-au-parlement-n-a-pas-douche-le-soutien-des-francais-bien-au-contre 264533.html>

(Extraits – article en libre accès) Selon un sondage réalisé par YouGov pour « Le HuffPost », 75 % des Français sont favorables à la création d'un droit à mourir, tel que prévu dans le texte en débat. [...] Soit les trois quarts de la population. À l'inverse, seules 16 % des personnes interrogées affirment y être opposées. Un plébiscite qui parcourt toutes les tendances politiques, des électeurs proches du camp présidentiel (les plus enthousiastes avec 86 % de soutien) aux sympathisants du Rassemblement national (71 %) [...]. *L'enquête a été réalisée sur 1002 personnes représentatives de la population nationale française âgée de 18ans et plus. Le sondage a été effectué en ligne, sur le panel propriétaire YouGov France du 1^{er} au 3juin 2026.*

05 JUIN – LE FIGARO

«On valorise une mission essentielle» : l'infirmier référent, un nouveau pivot pour les malades chroniques

URL: <https://sante.lefigaro.fr/social/sante-publique/on-valorise-une-mission-essentielle-l-infirmier-referent-un-nouveau-pivot-pour-les-malades-chroniques-20260605>

(Extraits – article en libre accès) Un décret vient officialiser un rôle que jouent souvent les infirmiers auprès des malades de longue durée pour éviter les ruptures de soins. Ce sont eux qui passent tôt le matin ou tard le soir, piquent, surveillent les piluliers, rassurent, voient les essoufflements nouveaux. Depuis des années, les infirmiers sont ceux qui repèrent les signaux faibles et évitent les ruptures de parcours des malades chroniques. Avec la naissance de l'infirmier référent, le législateur a mis un nom, un cadre et une légitimité sur une mission que la profession assumait depuis longtemps. Créé par la loi Valletoux et désormais encadré par un décret publié le 23 mai 2026, l'infirmier référent vise à reconnaître officiellement cette réalité de terrain. « Les infirmiers faisaient déjà une grande partie de ce travail, mais sans cadre juridique clair. Là, on sécurise et on valorise une mission essentielle », souligne Alain Desbouchages, président de l'Ordre national des infirmiers.[...]

26 MAI – HEIDI

C'est quoi, une «belle mort»? Deux thanadoulas se livrent, Sophie Guignard

URL: <https://www.heidi.news/explorations/la-mort-est-mon-metier/c-est-quoi-une-belle-mort-deux-thanadoulas-se-livrent>

(Extraits – article réservé aux abonnés) «Philosopher, c'est apprendre à mourir», écrivait Michel de Montaigne. Autrement dit, penser à la mort et s'y préparer peut nous aider à mieux vivre. Mais combien d'entre nous sont capables d'une telle sagesse quand la maladie ou la vieillesse font comprendre que l'aventure touche à sa fin? Quand cette prise de conscience vient réveiller des peurs, des frustrations et des regrets? La mort, dans nos sociétés, est encore, au mieux, un tabou, au pire, un échec. Dans ces conditions, comment s'y prend-on pour bien mourir? Depuis la fin des années 1990, en Occident, on connaît bien les doulas de naissance (mot arabe dérivé du grec signifiant «servante»), qui se sont professionnalisées, multipliées et normalisées. Mais celles qui accompagnant la mort, les thanadoulas, sont encore mal connues, discrètes, et beaucoup plus rares. [...] L'émergence du métier de thana-doula semble témoigner d'une évolution récente: en France, on en dénombre quelques dizaines; en Suisse, plus de 250, toutes passées par le centre de formation de Rosette Poletti, ancienne infirmière et professeure devenue figure d'autorité dans le domaine de l'accompagnement à la fin de vie. C'est avec une curiosité existentielle que j'ai contacté, puis rencontré deux d'entre elles, dont les parcours

et les approches très différentes m'intriguaient.[...]

OPPOSANTS

30 JUIN – LA CROIX

URL: <https://www.la-croix.com/religion/fin-de-vie-pour-l-eglise-catholique-langoisse-de-lapres-20260629>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Si la mobilisation des catholiques hostiles au texte se poursuit, ces derniers redoutent une issue qui semble inéluctable. [...] Comment, alors, envisager la suite, tant pour les acteurs catholiques ayant exprimé leur opposition que pour l'ensemble des fidèles? Deux lignes d'interprétation se dessinent déjà parmi ceux qui travaillent sur le sujet. [...] un débat structurant entre « accommodants » et « intransigeants ». [...] sur plusieurs niveaux: d'abord dans l'accompagnement pastoral des personnes demandant à mourir et de leurs proches; ensuite au sein des établissements de santé catholiques, confrontés à l'application concrète du texte; enfin, parmi l'ensemble des catholiques ayant exprimé des réserves[...]

AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET

>29 JUIN – LA CROIX

Une mobilisation catholique tous azimuts

URL: <https://www.la-croix.com/religion/sur-la-loi-fin-de-vie-une-mobilisation-catholique-tous-azimuts-non-l-eglise-ne-se-resigne-pas-20260629>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Au fil des relectures du projet de loi, l'opposition de l'Église catholique contre l'euthanasie s'est accrue, parfois tardivement. [...] En ligne, l'opposition à la loi s'est aussi cristallisée autour d'une autre initiative, « Prie pour un député », [...]. Au-delà du registre spirituel, un travail – souvent plus discret – de plaider de responsables religieux et d'associations [...] s'est poursuivi ces dernières semaines auprès des parlementaires et des pouvoirs publics. Ultime levier, enfin: descendre dans la rue. Dimanche 28 juin, malgré la chaleur, ils étaient quelque 3 700 manifestants [...].

>25 JUIN – LA CROIX

Manifestation contre l'euthanasie : « Les croyants ne seront pas les seuls à se mobiliser »

URL: <https://www.la-croix.com/religion/manifestation-contre-l-euthanasie-les-croyants-ne-seront-pas-les-seuls-a-se-mobiliser-20260625>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Élisabeth de Courrèges, ergothérapeute à la Maison Jeanne-Garnier à Paris et porte-parole de la « grande manifestation contre l'euthanasie », organisée dimanche 28 juin à Paris, revient sur les enjeux de la mobilisation [...] Cette mobilisation est le fruit d'un ensemble de mouvements.[...] Cette manifestation se veut donc vraiment citoyenne, et grand public.[...] Ces mobilisations ont aussi permis de montrer au grand public que tout n'est pas si simple, dans ce projet de loi.

29 JUIN – LA CROIX

Euthanasie, suicide assisté : le basculement

URL: <https://www.la-croix.com/a-vif/euthanasie-suicide-assiste-le-basculement-20260629>

(Extraits – article en libre accès) Les députés doivent se prononcer, ce mardi 30 juin 2026, sur la loi légalisant l'euthanasie et le suicide assisté. Disons-le d'emblée : on ne peut pas dire que le débat parlementaire n'a pas eu lieu. La légalisation du suicide assisté et de l'euthanasie... a fait l'objet de centaines d'heures d'examen. Le signe d'une discussion complexe et délicate, qui vient placer chacun devant la question vertigineuse de la mort....

28 JUIN – LA CROIX

Fin de vie : « Soins palliatifs et euthanasie sont incompatibles et inconciliables »

URL: <https://www.la-croix.com/a-vif/fin-de-vie-soins-palliatifs-et-euthanasie-sont-incompatibles-et-inconciliables-20260628>

(Extraits - article en libre accès) La proposition de loi sur l'aide à mourir [...] entraînerait la mort de nombreuses personnes dont les peines peuvent pourtant être soulagées, estime Emmanuel Sapin, ancien chirurgien pédiatrique et néonatal. Pour lui, la mort ne doit pas être présentée comme la seule issue souhaitable.[...]

27 JUIN – GENETHIQUE

Derrière la violence des débats, la violence d'un acte

URL: <https://genethique.org/aide-a-mourir-derriere-la-violence-des-debats-la-violence-dun-acte/>

(Extraits - article en libre accès) Après une journée d'interruption, l'examen de la proposition de loi relative au « droit à l'aide à mourir » a repris ce vendredi. Des débats prévus pour durer toute la journée et tout le week-end (verbatim).

26 JUIN – LE FIGARO

La gauche française doit suivre le modèle britannique - Pierre Jova

URL: <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/pierre-jovanovic-sur-la-fin-de-vie-la-gauche-francaise-doit-suivre-le-modele-britannique-20260626>

(Extraits - tribune en accès libre) Alors que le vote solennel du texte sur la fin de vie aura lieu le 30 juin en France, le Parlement écossais et la Chambre des lords ont rejeté en mars et avril derniers des propositions de loi plus restrictives que les nôtres. Inquiète pour les plus précaires, la gauche britannique s'y est opposée, explique le journaliste et essayiste.[...]

24 JUIN – LE FIGARO

«La loi sur l'euthanasie fragiliserait le devoir de soignant» : l'appel de médecins avant le vote des députés

URL: <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/la-loi-sur-l-euthanasie-fragiliserait-le-devoir-de-soignant-l-appel-de-medecins-avant-le-vote-des-deputes-20260624>

(Extraits - tribune collective en accès libre) Alors que le vote solennel de la loi sur la fin de vie est prévu le 30 juin, 67 médecins, du public comme du privé, alertent sur les conséquences que ferait peser un tel texte sur l'essence de leur métier. [...]

23 JUIN – LE FIGARO

« Le psychiatre peut-il coexister avec l'aide à mourir ? » Mark Komrad

URL: <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/mark-komrad-le-psychiatre-peut-il-coexister-avec-l-aide-a-mourir-20260623>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [En incluant la « souffrance psychologique » dans les critères d'éligibilité à l'euthanasie, la proposition de loi sur la fin de vie, de retour à l'Assemblée nationale depuis lundi, place les psychiatres dans une situation intenable: ils doivent à la fois prévenir les suicides et, dans certains cas, les faciliter, s'inquiète le psychiatre américain. [...] En l'état, cette proposition de loi plonge le psychiatre dans des abîmes de perplexité : est-ce qu'une pathologie psychique empêche d'emblée l'accès au suicide assisté ? Comment faire lorsque la pathologie existe, mais qu'elle n'altère apparemment pas le discernement libre et éclairé ? Comment intégrer les syndromes dépressifs ?[...]

23 JUIN – TELEGRAMME

À mes amis députés de gauche qui ont voté la loi « sur la fin de vie » mais reviendront sur leur décision lors du prochain vote

URL: <https://www.letelegramme.fr/opinions/tribune-a-mes-amis-deputes-de-gauche-qui-ont-vote-la-loi-sur-la-fin-de-vie-mais-reviendront-sur-leur-decision-lors-du-prochain-vote-7070034.php>

(Extraits – tribune en libre accès) Bertrand du Marais - Poissons Roses, association qui regroupe des chrétiens de différents partis politiques de gauche.[...]

23 JUIN – LE FIGARO

«La loi sur l’euthanasie fragiliserait le devoir de soignant» : l’appel de médecins avant le vote des députés

URL: <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/la-loi-sur-l-euthanasie-fragiliserait-le-devoir-de-soignant-l-appel-de-medecins-avant-le-vote-des-deputes-20260624>

(Extraits – tribune en libre accès) Alors que le vote solennel de la loi sur la fin de vie est prévu le 30 juin, 67 médecins, du public comme du privé, alertent sur les conséquences que ferait peser un tel texte sur l’essence de leur métier.[...] Lorsque l’option de mourir devient un droit organisé, certaines personnes parmi les plus vulnérables peuvent l’intégrer comme un devoir implicite : ne pas coûter, ne pas peser sur l’entourage et la société, ne pas prolonger inutilement une vie jugée diminuée Cette réalité donne le vertige. Notre responsabilité collective est immense. L’urgence aujourd’hui est de garantir à tous un accès effectif aux soins palliatifs, à la prise en charge de la douleur, à l’accompagnement psychologique, à l’aide sociale, pour qu’aucune inégalité territoriale ne subsiste. (signataires – cf en ligne)

21 JUIN – LE FIGARO

Guillaume Tabard : « Loi fin de vie, un oui à un texte durci validerait ses dérives futures »

URL: <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/guillaume-tabard-loi-fin-de-vie-un-oui-a-un-texte-durci-validerait-ses-derives-futures-20260621>

(Extraits – article réservé aux abonnés) Alors que la réforme sur le grand âge a été abandonnée, que le déficit de la Sécurité sociale pourrait s’élever à 23,2 milliards d’euros et que le gouvernement cherche des économies à réaliser sur la santé, la crainte d’un choix de l’euthanasie ou du suicide assisté « par défaut », en raison de difficultés d’accès aux soins, s’invite dans le débat sur la loi sur la fin de vie.[...]

16 JUIN – LE FIGARO

Laurent Frémont : « Loi “ fin de vie ”, pourquoi il faut relire Hannah Arendt

URL: <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/laurent-fremont-loi-fin-de-vie-pourquoi-il-faut-relire-hannah-arendt-20260616>

(Extraits – tribune réservée aux abonnés) Pour comprendre l’examen de la proposition de loi sur l’aide à mourir [...] le maître de conférences nous invite à relire la philosophe allemande et à nous pencher sur son œuvre [...].

14 JUIN – OUEST-FRANCE

« Donner la mort n’est pas dans nos valeurs »: au service de soins palliatifs nantais, le droit à l’aide à mourir divisé

URL: <https://www.ouest-france.fr/societe/fin-de-vie/donner-la-mort-nest-pas-dans-nos-valeurs-au-service-de-soins-palliatifs-nantais-le-droit-a-laide-a-mourir-divise-ea09be10-6666-11f1-99fc-6db54956824f> (réservé aux abonnés)

11 JUIN – LA CROIX

Des soignants de plus en plus « inquiets » à l'approche du vote

URL: <https://www.la-croix.com/societe/aide-a-mourir-des-soignants-de-plus-en-plus-inquiets-a-l-approche-du-vote-20260610>

(Extraits – article en libre accès) Réunie en congrès à Lyon, la Société française d'accompagnement et de soins palliatifs présente, jeudi 11 juin, les résultats d'une consultation qui marque la méfiance croissante des soignants face à une possible légalisation du suicide assisté et de l'euthanasie. [...]

AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET

> 10 JUIN – SFAP

Fin de vie - Consultation nationale 2026

URL: <https://www.sfap.org/app/uploads/2026/06/20260422-Consultation-SFAP-2026-VF.pdf>

(Extraits – article en libre accès) Début 2026, la SFAP a lancé une troisième consultation nationale s'inscrivant dans une perspective différente des précédentes (2021 et 2024), car le débat législatif qui avance pose des questions nouvelles.[...]

09 JUIN – GENETHIQUE

Euthanasie, suicide assisté : la nouvelle lecture s'annonce répétitive

URL: <https://genethique.org/euthanasie-suicide-assiste-la-nouvelle-lecture-sannonce-repetitive/>

(Extraits – article en libre accès) [...] 680 amendements sont à discuter, avant le 15 juin, pour cette nouvelle lecture [...] A l'issue de cette première journée, l'examen des 4 premiers articles s'est terminé dans le calme à minuit. Les débats en commission reprendront mardi soir à l'article 5 pour discuter, pour la troisième fois et sûrement avec le même entêtement, la procédure de la mort administrée.

09 JUIN – LE FIGARO

Légalisation de l'euthanasie : «L'interdit de tuer protège tous les acteurs contre la tentation d'abandonner

URL: <https://www.lefigaro.fr/vox/societe/legalisation-de-l-euthanasie-l-interdit-de-tuer-protège-tous-les-acteurs-contre-la-tentation-d-abandonner-20260609>

(Extraits – tribune en libre accès) Alors que la proposition de loi sur l'aide à mourir revient à l'Assemblée nationale, Christophe Régnier appelle les parlementaires à refuser une loi qui, au nom des malades qui souhaitent mourir, entraînerait vers la mort beaucoup de ceux qui veulent vivre.[...]

09 JUIN – RCF

Euthanasie, la dernière étape

URL: <https://www.rcf.fr/articles/actualite/pascale-moriniere-euthanasie-la-derniere-etape>

(Extraits – article en libre accès) [...] Pourquoi faudrait-il s'opposer à la proposition de loi française ? Je vois cinq raisons principales [...]

08 JUIN – JDD

Dr Agnès Certain : «On parle peu de ce qui se passe réellement lors d'une euthanasie»

URL: <https://www.lejdd.fr/Societe/dr-agnes-certain-on-parle-peu-de-ce-qui-se-passe-reellement-lors-dune-euthanasie-175851>

(Extraits – article réservé aux abonnés) [...] Agnès Certain. [...] ce sont les pharmaciens qui seront chargés de préparer et de délivrer les produits utilisés. Or, pour beaucoup d'entre nous, donner la mort n'est pas un soin. [...] Vous avez récemment publié un

article détaillant les protocoles utilisés dans les pays ayant légalisé l'euthanasie ou le suicide assisté. Pourquoi cette démarche ? Parce qu'on parle beaucoup de la fin de vie de manière très théorique et assez peu de la réalité concrète des actes. Or, derrière l'expression « aide à mourir », il y a des produits, des doses, des protocoles et des gestes posés par des professionnels. Il me semble important d'éclairer le débat en montrant concrètement comment les choses se passent dans les pays où ces pratiques existent déjà. Nous ne savons pas encore quel protocole serait retenu en cas de passage de la loi, mais il y a peu de chances qu'il s'écarte fortement de ceux déjà utilisés à l'étranger.[...]

04 JUIN – REVUE POLITIQUE et PARLEMENTAIRE

Délit d'entrave au suicide assisté : faut-il punir les anges gardiens ?

URL: <https://www.revuepolitique.fr/delit-dentrave-au-suicide-assiste-faut-il-punir-les-anges-gardiens/>

Jean-Pierre Camby, docteur en droit - **Jean-Eric Schoettl**, ancien secrétaire général du Conseil constitutionnel

(Extraits – article en libre accès) [...] Quelle que soit la valeur des thèses présentées pour ou contre ce texte, celui-ci devrait susciter, sur un point au moins, une réprobation [...] : le « délit d'entrave » qu'il institue à l'encontre de ceux qui tentent de dissuader un malade de mettre fin à ses jours.[...]

AUTRES ARTICLES SUR CE THEME

>02 JUIN – RCF

"Le délit d'entrave ne me fait pas peur", déclare la psychiatre Véronique Lefebvre des Noëttes

URL: <https://www.rcf.fr/articles/actualite/le-delit-dentrave-ne-me-fait-pas-peur-declare-la-psychiatre-veronique-lefebvre>

(Extraits – article en libre accès) Véronique Lefebvre des Noëttes, géronto-psychiatre et docteur en philosophie pratique, rappelle en quoi consiste le délit d'entrave.[...] Le gouvernement propose de retirer le délit d'entrave [...] En proposant de supprimer le délit d'entrave, "le gouvernement fait un effort" [...]

A L'INTERNATIONAL

AUSTRALIE

30 JUIN - GREENLEFT

La ministre en chef du Territoire du Nord confirme la présentation d'un projet de loi sur l'aide médicale à mourir

URL: <https://www.greenleft.org.au/2026/1457/news/nt-chief-minister-confirms-introduction-voluntary-assisted-dying-bill>

(Extraits – article en anglais en libre accès) [...] La ministre en chef du NT, Lia Finocchiaro, a annoncé le 27 juin, lors d'un salon des aînés organisé par le Conseil du vieillissement (COTA NT) à Darwin, que le projet de loi serait présenté lors des sessions de juillet-août. Elle avait précédemment promis une présentation en milieu d'année. [...] ... exigence de pronostic vital de 12 mois, ce qui signifie que les médecins évaluateurs doivent convenir que le demandeur a 12 mois ou moins à vivre. [...] clause de confidentialité imposée aux médecins généralistes [...]. Le Parti travailliste du Territoire du Nord (CLP) a déclaré que tous les parlementaires disposeront d'un vote de conscience.

23 JUIN - COLLEGIAN

Participation des infirmières praticiennes à l'aide médicale à mourir en Australie : une étude à méthodes mixtes, Collegian, 2026.

URL : <https://doi.org/10.1016/j.colegn.2026.05.006>

URL : <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S1322769626000569#sec0060>

(Extraits – article en anglais en libre accès) Jayne Hewitt, Ilse Berquier, Cooper Rennie, Melissa Bloomer, Rachel Wardrop, Joan Carlini, Margaret O'Connor, Ann Bonner - L'aide médicale à mourir (AMM) offre aux adultes en phase terminale d'une maladie limitant leur espérance de vie et souffrant, de la possibilité de choisir le moment et les circonstances de leur décès (Commission de réforme du droit du Queensland, 2021). Après une vaste consultation publique, l'État de Victoria a été le premier État australien à légaliser l'AMM (O'Connor et al., 2018). Grâce à cette loi, les législateurs d'autres juridictions ont pu s'appuyer sur son application lors de l'élaboration de leurs lois sur l'aide médicale à mourir (Braun, 2024). Par conséquent, en Australie, bien que les lois sur l'aide médicale à mourir s'inspirent largement de la loi victorienne, certaines différences existent[...]. L'accès à l'aide médicale à mourir en Australie est conditionné par la disponibilité de professionnels de santé autorisés et disposés à y participer.

Objectif de cette étude : Explorer la volonté des infirmières praticiennes de participer à l'aide médicale à mourir et les facteurs qui influencent cette participation.

Conclusion : L'aide médicale à mourir nécessite l'accès à des praticiens disposés à le faire, et les IPS sont prêtes à apporter leur aide. Une modification législative permettrait une participation accrue des IPS, améliorant ainsi la pérennité de la profession et l'accès à l'aide médicale à mourir.

05 JUIN – MP NEWS

Mon frère est mort paisiblement, et de la manière qu'il avait choisie/ *My brother died peacefully, and in the manner he chose*

URL: <https://www.mpnews.com.au/2026/06/05/my-brother-died-peacefully-and-in-the-manner-he-chose/>

(Extraits – article en anglais en libre accès) Frank D'Arcy, avait un cancer en phase terminale. Il a récemment choisi de mettre fin à ses jours avec l'aide à mourir volontaire. Frank a suivi un traitement et essayé toute la gamme d'analgésiques, mais il a récemment atteint le stade où il pouvait à peine marcher et ne pouvait pas contrôler sa douleur. Sa plus grande peur était d'avoir à aller dans un établissement de soins.[...] La législation a changé. À partir d'avril 2027, les praticiens pourront évoquer l'option de l'aide à mourir pour les personnes atteintes d'une maladie en phase terminale, ainsi que le traitement et les soins palliatifs. [...] Cela permettra à plus de personnes d'avoir un contrôle sur la manière dont elles vivent avec une maladie en phase terminale et aussi le moment de leur mort.

JUIN – PUBMED

Étude du soutien et de la volonté apportés par des infirmières en soins intensifs, à l'aide médicale à mourir : une étude utilisant une approche mixte / *Examining critical care nurses' support for and willingness to participate in voluntary assisted dying: A mixed-method study* Melissa J Bloomer et al.

URL : <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/42139838/>

(Extraits – article scientifique en anglais en libre accès) Aust Crit Care. 2026 Jun. ; 39(3):101602 - L'aide médicale à mourir (AMM) est légale dans la majeure partie de l'Australie. Malgré une acceptation sociale croissante, les opinions des cliniciens restent partagées, notamment en soins intensifs. Cette étude visait à identifier et à décrire les facteurs influençant le soutien et la volonté des infirmières en soins intensifs à l'AMM. Quarante-deux infirmières en soins intensifs ont répondu au questionnaire.

Les infirmières en soins intensifs ont manifesté un fort soutien à l'AMM et une volonté de prodiguer des soins liés, fondés sur des valeurs professionnelles et un engagement envers l'autonomie du patient. Il est essentiel de mettre en place des cadres politiques et de pratique reconnaissant formellement le rôle des infirmières en soins intensifs dans l'AMM en unité de soins intensifs (USI).

JUIN – RACGP

L'aide médicale à mourir : Informations clés pour les médecins généralistes australiens, / *Voluntary assisted dying: Key information for Australian general practitioners*, Sara Townend, Penelope Burns

URL: <https://www1.racgp.org.au/getattachment/759c761e-6db6-4acf-8a54-3baee6df1c47/Voluntary-assisted-dying.aspx>

(Extraits – article de 8 pages en anglais en libre accès). *AJGP Vol. 55, No. 6, June 2026*
Cet article vise à fournir aux médecins généralistes une compréhension de l'aide médicale à mourir dans le contexte australien. Il présente les aspects clés, notamment les critères d'admissibilité, les procédures d'orientation et les exigences légales. Il encourage les médecins généralistes à réfléchir à leur propre position sur l'aide médicale à mourir avant de rencontrer un patient, et à soutenir les patients et leurs familles dans leur parcours de fin de vie.

BRESIL

27 JUIN – EU DECIDO

Pour la première fois aux Pays-Bas, un enfant âgé de 1 à 11 ans a recours au suicide assisté / *Pela primeira vez, criança entre 1 e 11 anos passa por morte assistida na Holanda*

URL: <https://eudecidoorg.substack.com/p/pela-primeira-vez-crianca-entre-1>
URL (traduction): <https://eudecidoorg-substack-com.translate.goog/p/pela-primeira-vez-crianca-entre-1? x tr sl=auto& x tr tl=fr& x tr hl=fr& x tr pto=wapp& x tr hist=true>

(Extraits – article en brésilien en libre accès) *Luciana Dadalto, avocate spécialisée en droit médical et de la santé, bioéthicienne, professeure et chercheuse, présidente de I Decido*. La mort assistée est un sujet qui suscite la controverse non seulement au Brésil, mais dans le monde entier. Lorsque nous parlons de la possibilité d'euthanasie ou de suicide assisté pour des mineurs, la polémique tend à s'intensifier. C'est naturel. [...] Sur près de 20 pays où la mort assistée est légalisée, seuls quatre permettent l'accès aux enfants et aux adolescents. Il s'agit des Pays-Bas, de la Belgique, du Luxembourg et de la Colombie, selon des critères distincts. [Présentation du cas des Pays-Bas].

CANADA

20 JUIN – LE DEVOIR METTRE UN FREIN

URL: <https://www.ledevoir.com/opinion/chroniques/989345/mettre-frein>

(Extraits – article en libre accès) Après avoir entendu 44 témoins et avoir tenu plus de 30 heures d'audiences, le Comité spécial mixte sur l'aide médicale à mourir, chargé d'examiner l'élargissement de l'admissibilité à cette procédure à des patients souffrant d'une maladie mentale, a accouché de son rapport final cette semaine en ne faisant qu'une seule recommandation : exclure « indéfiniment » ces personnes de l'admissibilité à cette mesure. Or, cette recommandation est loin de faire l'unanimité parmi les 17 députés et sénateurs qui se sont penchés sur la question. Plusieurs d'entre eux ont dénoncé la façon dont le coprésident du comité, le député libéral ontarien Marcus Powlowski — un médecin qui s'était déjà opposé à l'élargissement de l'admissibilité à l'aide médicale à mourir (AMM) à des personnes dont la mort n'est pas raisonnablement prévisible —, avait mené les travaux du comité. Dans une opinion dissidente, les sénatrices Rosemary Moodie et Pamela Wallin, ainsi que leur collègue Kristopher Wells, n'y sont pas allées de main morte en déplorant un « processus hautement irrégulier et boiteux », de même que « la piètre qualité des données empiriques, médicales, scientifiques » présentées devant le comité.[...]

AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET

> 27 JUIN – JURIST

Le Parlement canadien exhorté à étendre l'aide médicale à mourir aux personnes atteintes de maladie mentale.

URL: <https://www.jurist.org/news/2026/06/canada-parliament-urged-to-expand-assisted-dying-to-patients-with-mental-illness/>

URL (traduction): https://www.jurist-org.translate.goog/news/2026/06/canada-parliament-urged-to-expand-assisted-dying-to-patients-with-mental-illness/?x_tr_sl=auto&x_tr_tl=fr&x_tr_hl=fr&x_tr_pto=wapp

(Extraits – article en libre accès) L'Association canadienne des libertés civiles a exhorté jeudi le gouvernement fédéral à affirmer le droit de demander l'aide médicale à mourir (AMM) pour les personnes dont la seule affection médicale sous-jacente est une maladie mentale. [...] Dans sa déclaration, l'association a soutenu que le Parlement ne devait pas déroger à un droit constitutionnel à la dignité et à l'autonomie. Elle a fait valoir que l'exclusion proposée porterait atteinte à leur droit à la vie, à la liberté et à la sécurité, garanti par l'article 7 de la Charte canadienne des droits et libertés. L'exclusion catégorique constituerait également une discrimination fondée sur un handicap mental, au sens de l'article 15 de la Charte, a-t-elle affirmé.

Le groupe n'a toutefois pas écarté les inquiétudes quant à l'insuffisance des systèmes de soutien social canadiens, notamment en matière de logement, de lutte contre la pauvreté et de soutien aux personnes handicapées. Cette insuffisance pourrait entraîner des demandes d'aide médicale à mourir (AMM) même si les souffrances des patients sont soulagées. Le communiqué exhortait le gouvernement à remédier aux carences du système et à permettre aux patients dont le seul problème de santé est une maladie mentale d'avoir accès à l'AMM.[...]

> 18 JUIN – BBC

Selon un rapport, le Canada devrait exclure « indéfiniment » les personnes atteintes de troubles mentaux de l'aide à mourir/ *Canada should 'indefinitely' exclude people with mental illness from assisted dying, report says*

URL: <https://www.bbc.com/news/articles/crelwx1ye1do>

(Extraits – article en anglais en libre accès) [...] Certains membres du comité ont toutefois contesté les conclusions et publié un rapport dissident, arguant que le processus était « fondamentalement vicié », « partial » et favorisait les témoignages des opposants à l'expansion. « Avec de mauvais éléments de départ, on obtient de mauvais résultats », a déclaré à la BBC Kristopher Wells, sénateur dissident de l'Alberta. « C'est pourquoi nous remettons en question la fiabilité et la crédibilité du rapport et de la recommandation. »

> 18 JUIN – GENETHIQUE

Un comité parlementaire défavorable à l'euthanasie des personnes souffrant uniquement d'un trouble mental

URL: <https://genethique.org/canada-un-comite-parlementaire-defavorable-a-leuthanasie-des-personnes-souffrant-uniquement-dun-trouble-mental/> (article en libre accès)

> 17 JUIN – LA PRESSE

Un comité se prononce contre l'aide médicale à mourir aux patients atteints de troubles mentaux

URL: <https://www.lapresse.ca/actualites/sante/2026-06-17/un-comite-se-prononce-contre-l-aide-medicale-a-mourir-aux-patients-atteints-de-troubles-mentaux.php>

(Extraits – article en libre accès) [...] Il s'agissait du troisième comité spécial du Parlement créé pour évaluer l'admissibilité des personnes atteintes de troubles mentaux depuis 2021 [...]. Les deux commissions précédentes avaient recommandé de disposer de plus de temps pour étudier la question et se préparer à la levée de cette exclusion. [...]

L'association Mourir dans la dignité Canada a fait part de ses inquiétudes concernant

les témoignages entendus par le comité. Elle a affirmé que le comité avait sélectionné des témoins opposés à l'autorisation de l'aide médicale à mourir pour les personnes atteintes de troubles mentaux et avait choisi de ne pas entendre les personnes souffrant de troubles mentaux qui souhaitent expliquer pourquoi elles voudraient être admissibles à une évaluation en vue de l'aide médicale à mourir.[...]

> 17 JUIN – LE JOURNAL DU QUEBEC

Un comité parlementaire rejette l'aide médicale à mourir pour les troubles mentaux

URL:<https://www.journaldequebec.com/2026/06/17/un-comite-parlementaire-rejette-laide-medicale-a-mourir-pour-les-troubles-mentaux>

(Extraits – article en libre accès) [...] Les membres de ce comité mixte, réunissant 17 élus et sénateurs, recommandent dans un rapport déposé aujourd'hui d'exclure cette politique qui doit techniquement entrer en vigueur l'année prochaine. Dissidents, trois sénateurs ainsi et les membres du Bloc Québécois sur le comité ont plutôt recommandé au gouvernement de transférer la question à la Cour suprême.

> 07 JUIN – THE CONVERSATION

L'éventuelle expansion de l'aide médicale à mourir au Canada pour les maladies mentales est préoccupante, y compris pour les écoles secondaires / Canada's possible expansion of MAID for mental illness is worrisome, including for high schools

URL:<https://theconversation.com/canadas-possible-expansion-of-maid-for-mental-illness-is-worrisome-including-for-high-schools-278841>

(Extraits – article en anglais en libre accès) [...] Pour l'instant, au Canada, une loi prolonge l'exclusion temporaire de l'admissibilité à l'aide médicale à mourir lorsque la seule affection médicale sous-jacente d'une personne est une maladie mentale.[...]

15 JUIN – LE DEVOIR

10 ans de l'AMM - le débat sur l'aide médicale à mourir ne s'essouffle pas au Canada

URL:<https://www.ledevoir.com/actualites/sante/988181/debat-aide-medical-mourir-ne-essouffle-pas-canada>

(Extraits – article en libre accès) Le débat public autour de l'AMM n'est pas moins polarisé ni moins émotionnel qu'avant sa légalisation dix ans en arrière. *Un débat qui sème la division ... Mais le débat public n'est pas moins polarisé ni moins émotionnel qu'avant la loi ... Des contestations en cours - Une nouvelle pratique à apprendre ... Des obstacles aux discussions constructives ... Une longue saga juridique ... Aujourd'hui, certaines provinces tracent leur propre voie.*

AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET

> 15 JUIN – NEW-YORK TIMES

Comment le Québec est devenu, en l'espace d'une décennie, le leader mondial en matière d'aide à mourir / How Quebec, in a Decade, Came to Lead the World in Assisted Dying

URL:<https://www.nytimes.com/2026/06/15/world/canada/quebec-medically-assisted-dying-catholic.html>

(Extraits – article en anglais en libre accès) Depuis que le Québec a été pionnier de l'aide médicale à mourir au Canada en 2015, cette pratique a alimenté une profonde transformation sociale dans la province francophone. Choisir sa mort, selon ses propres conditions et sans souffrance, est désormais perçu comme un droit individuel dans une société qui s'est éloignée de l'enseignement de l'Église catholique romaine, laquelle considère l'euthanasie comme un péché grave. [...] Contrairement au reste du Canada, la société québécoise — élus, responsables de la santé, éthiciens, patients et groupes religieux — a tenu un débat public officiel pendant plusieurs années avant la légalisation de l'aide médicale à mourir en 2014, souligne la Dre Poitras. Cela a permis

de construire un consensus social autour de « l'importance de l'autonomie et du contrôle de sa propre mort, une valeur très forte ici ». [...] Mais les experts estiment que cette hausse rapide ne peut être dissociée de l'histoire récente du Québec. Lors d'une transformation sociale connue sous le nom de Révolution tranquille, la majorité francophone de la province a commencé, dans les années 1960, à s'éloigner de l'Église catholique, qui exerçait jusque-là une forte influence sur la plupart des aspects de la vie quotidienne.[...]

> 15 JUIN – LE DEVOIR

Comment le Québec a influencé le reste du Canada sur l'aide médicale à mourir

URL: <https://www.ledevoir.com/actualites/sante/987896/comment-quebec-influence-reste-canada-aide-medecale-mourir?>

(Extraits – article en libre accès) [...] « Je pense qu'au Québec, ce qui explique que les gens ne craignent pas ou ont démystifié le recours à l'aide médicale à mourir, c'est parce qu'on l'a fait avec beaucoup de dialogue social. » *Véronique Hivon*. [...] Notons que le terme « euthanasie » est moins utilisé au Québec qu'ailleurs dans le monde. Le terme « aide médicale à mourir » est une création québécoise issue de la commission spéciale.

L'AMM et les soins palliatifs, complémentaires - Les chiffres montrent que la majorité des gens qui ont recours à l'AMM ont reçu des soins palliatifs. « Ce ne sont pas deux soins qui sont en opposition, ce sont des soins qui sont [dans un continuum] [...] ».

> 15 JUIN – LA PRESSE

Dix ans de la Loi sur l'aide médicale à mourir Les Canadiens éprouvent des émotions partagées

URL: <https://www.lapresse.ca/actualites/sante/2026-06-15/dix-ans-de-la-loi-sur-l-aide-medecale-a-mourir/les-canadiens-eprouvent-des-emotions-partagees.php>

(Extraits – article en libre accès) Pour certains, le dixième anniversaire de la *Loi canadienne sur l'aide médicale à mourir* peut évoquer le souvenir paisible des derniers instants de leur proche. D'autres, qui souhaiteraient mourir, mais qui ne sont pas admissibles à l'aide médicale à mourir (AMM) parce que leur seule affection est une maladie mentale, peuvent trouver que cette date les plonge davantage dans la douleur de l'attente. Il y a aussi ceux qui éprouvent de la honte à l'idée que ce pays propose la mort comme solution à la souffrance. [...] À l'approche de cet anniversaire, mercredi, La Presse Canadienne s'est entretenue avec quatre personnes dont la vie a été bouleversée par l'aide médicale à mourir de manière très différente. *Evie Wallace - Claire Brosseau - Isabel Grant (professeure de droit criminel) - Docteur Gerald Ashe.*

ESPAGNE

16 JUIN – EL MUNDO

En 2025, 565 personnes ont eu recours à l'euthanasie en Espagne, portant le total à 1 668 depuis sa mise en œuvre il y a cinq ans/ En 2025 recibieron la eutanasia 565 personas en España, 1.668 en total desde su puesta en marcha hace cinco años

URL: <https://www.elmundo.es/ciencia-y-salud/salud/2026/06/17/6a325890fc6c83f37a8b45ad.html>

(Extraits – article en espagnol en libre accès) Le ministère de la Santé a publié des chiffres provisoires [...] L'année dernière, 565 services d'aide à mourir ont été dispensés, soit 0,13 % de tous les décès enregistrés dans le pays, ce qui équivaut à un cas pour 750 décès.[...] Cela représente une augmentation de 32,63 % par rapport à 2024. [...] Depuis l'entrée en vigueur de la loi, 1 668 personnes ont exercé ce droit en Espagne. Les chiffres provisoires font état d'une augmentation constante des demandes : 1 284 en 2025, soit 44 % du total depuis 2021. [...] « Cinq ans après la mise en œuvre de cette politique publique, son utilité est manifeste. » [...]. Si les pathologies oncologiques représentent la majorité des demandes initiales (37 %), les maladies neurologiques constituent la

principale cause des services effectivement rendus, représentant 46 % du total. [...]

157 demandes ont été refusées, soit 13,2 % des dossiers traités (15,18 % en 2024). La majorité de ces refus (77 %) sont intervenus en début de procédure, par le médecin responsable. Enfin, 91 dossiers ont été clos suite au retrait de la demande, soit 8 % du total (5,81 % en 2024). [...] La répartition géographique des demandes d'aide médicale à mourir présente des disparités entre les communautés autonomes. [...]

AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET

> 18 JUIN – GENETHIQUE

565 personnes décédées en 2025 après une « aide à mourir »

URL: <https://genethique.org/espagne-565-personnes-decede-es-en-2025-apres-une-aide-a-mourir/> (Synthèse de presse en accès libre)

LUXEMBOURG

15 JUIN – CHD

Faut-il réformer la loi de 2009 sur l'euthanasie et l'assistance au suicide ?

URL: <https://www.chd.lu/fr/node/3746>

(Extraits – article en libre accès) [...] L'euthanasie et l'assistance au suicide ont représenté 34 cas en 2024. Selon les représentants de la Commission Nationale, la plupart des cas sont liés à des cancers, et un plus petit nombre à des maladies neurodégénératives. La situation est relativement stable par rapport aux années précédentes [...] la situation est dans un état de stagnation, ce qui souligne la nécessité de mieux informer au sujet de ces thématiques sensibles et d'apporter des solutions sur plusieurs points. *Que faire en cas de refus du médecin ?* [...] Alors que dans le cadre des soins palliatifs, les médecins doivent conseiller un confrère au patient, dans le cadre de l'euthanasie et de l'assistance au suicide, cela ne serait pas le cas. Les patients risqueraient alors de se retrouver « dans le désert » [...] « Il manque quelque chose dans la loi » [...] Pour un député de l'opposition, le fait que la loi luxembourgeoise sur l'euthanasie soit entrée en vigueur en 2009 donne suffisamment de distance pour aborder sereinement les réformes nécessaires. Le respect de la clause de conscience des médecins n'a pas été mis en question par les députés, mais plusieurs d'entre eux ont souligné que des solutions étaient nécessaires pour les patients [...]

MEXIQUE

19 JUIN - GENETHIQUE

La Cour suprême examinera la constitutionnalité de l'interdiction de l'euthanasie et du suicide assisté

URL: <https://genethique.org/complement/mexique-la-cour-supreme-examinera-la-constitutionnalite-de-linterdiction-de-leuthanasie-et-du-suicide-assiste>

(Article en libre accès) La Cour suprême de justice de la Nation (SCJN) a décidé d'analyser la constitutionnalité de l'interdiction de l'euthanasie et du suicide assisté au Mexique, donnant ainsi suite à un recours en protection constitutionnelle introduit par une femme chez qui un cancer du sein avait été diagnostiqué à deux reprises. **Source** : El Independiente (18/06/2026).

PAYS-BAS

24 JUIN – LE FIGARO

Les Pays-Bas pratiquent pour la première fois l'euthanasie d'un enfant de moins de 12 ans

URL: <https://www.lefigaro.fr/actualite-france/les-pays-bas-pratiquent-pour-la-premiere-fois-l-euthanasie-d-un-enfant-de-moins-de-12-ans-20260623>

(Extraits - article en libre accès) [...] Il s'agit du premier cas depuis que le gouvernement a élargi, en février 2024, la réglementation autorisant cette pratique pour les mineurs, âgés entre un et douze ans, atteints de maladies incurables et souffrant de douleurs insupportables.

Les autorités néerlandaises n'ont pas révélé l'âge exact, le sexe ni la pathologie de l'enfant. Elles n'ont pas non plus fourni d'informations sur la situation familiale ni sur l'établissement de santé où les faits se sont déroulés.

Contrairement à l'euthanasie pratiquée chez les adultes, la procédure ne repose pas sur une demande pleinement autonome du patient. [...] Ce sont donc les parents qui doivent donner leur consentement, ainsi que les médecins, lesquels doivent conclure qu'il n'existe aucune alternative raisonnable pour soulager la souffrance.

Cette réglementation se limite formellement aux enfants gravement malades dont la mort est considérée comme imminente.[...]

AUTRES ARTICLES SUR CE MEME SUJET

> 24 JUIN – GENETHIQUE

Pays-Bas : première euthanasie d'un enfant de moins de 12 ans

URL : <https://genethique.org/pays-bas-premiere-euthanasie-dun-enfant-de-moins-de-12-ans/>
(synthèse en libre accès)

13 JUIN – CBC News

Alerte ou fausse piste ? Les chiffres de l'aide médicale à mourir aux Pays-Bas/Red flag or red herring? The numbers behind assisted dying in the Netherlands

URL : <https://www.cbc.ca/news/health/assisted-death-netherlands-canada-9.7233173>

(Extraits - article en anglais en libre accès) Aux Pays-Bas, le recours à l'aide médicale à mourir chez les personnes atteintes de troubles mentaux a fortement augmenté ces dernières années. Certains psychiatres néerlandais y voient un signal d'alarme pour le Canada, mais cet avis n'est pas partagé par tous. Ce débat a émergé lors des récentes audiences d'un comité fédéral chargé de conseiller le gouvernement canadien sur l'aide médicale à mourir (AMM).

Les Pays-Bas ont été le premier pays à légaliser officiellement l'aide médicale à mourir en 2002, y compris pour les personnes atteintes de troubles psychiatriques, ce qui explique pourquoi leur expérience est souvent citée dans le débat canadien.[...]. « J'ai du mal à accepter tous ces discours du genre "c'est hors de contrôle, on ne peut rien y faire", car je ne pense pas que ce soit une description juste de la situation aux Pays-Bas », a déclaré le Dr Sisco van Veen, psychiatre gériatre et directeur du groupe de recherche sur la fin de vie au Centre médical universitaire d'Amsterdam, à CBC News. Il a ajouté que les Pays-Bas sont encore dans une phase d'adaptation qui prendra du temps avant de se stabiliser. [...] Les cas sont rares, mais en augmentation. [...] En 2024, le nombre de cas liés à des troubles psychiatriques s'élevait à 219. Le nombre de cas concernant des personnes de moins de 30 ans est passé de cinq en 2020 à 30 en 2024. En 2025, on comptait 19 cas concernant des personnes âgées de 29 ans ou moins. [...] Le rapport le plus récent du Comité régional d'examen de l'euthanasie, traduit par CBC News, fait état d'une baisse de 21 % des décès assistés liés à des troubles psychiatriques en 2025, pour atteindre 174 cas tous groupes d'âge confondus. (tableau) La majorité des demandeurs (environ 73 %) étaient des femmes. Les diagnostics les plus fréquemment rapportés comprenaient le trouble dépressif majeur, le trouble du spectre de l'autisme et le trouble alimentaire.[...].

ROYAUME-UNI

15 JUIN – REUTERS / BOURSORAMA

Le Royaume-Uni s'apprête à relancer le débat sur l'aide à mourir

URL : <https://www.boursorama.com/actualite-economique/actualites/le-royaume-uni-s-apprete-a->

[relancer-le-debat-sur-l-aide-a-mourir-db22927964c2d48031c9b7f41141da7c](#)

(Extraits - article en libre accès) [...] Il y a un an, la Chambre des communes avait adopté La loi "Terminally Ill Adults (End of Life)" ("Adultes en phase terminale") par 314 voix pour contre 291 mais elle avait ensuite échoué en mars 2026 à la Chambre des Lords, la chambre haute du parlement britannique dont les membres ne sont pas élus. Cela fait longtemps que les sondages montrent qu'environ 80% des Britanniques sont favorables à l'aide à mourir. [...] Lauren Edwards, députée du Parti travailliste du Premier ministre Keir Starmer, a déclaré qu'elle présenterait à nouveau le même texte sous la forme d'un projet de loi d'initiative parlementaire à la Chambre des communes, la chambre basse du Parlement. "Nous ne pouvons pas permettre à une minorité non élue d'entraver une deuxième fois le processus démocratique", a-t-elle dit. Lauren Edwards a ajouté que le blocage de la loi par la Chambre des Lords sapait la confiance du public dans la démocratie.[...]

AUTRES ARTICLES SUR CE SUJET

15 JUIN – BBC

L'aide médicale à mourir revient au Parlement : une député exhorte ses pairs à « terminer le travail ». *Assisted dying returns to Parliament as MP urges peers to 'finish the job'*

URL: <https://www.bbc.com/news/articles/c4gyxgwkyxyo>

(Extraits - article en libre accès) [...] les pouvoirs conférés par le Parliament Act, qui n'ont été utilisés que sept fois au cours du siècle dernier, permettent aux pairs de bloquer une seconde fois un projet de loi identique adopté par les députés lors de deux sessions parlementaires consécutives. « Les lois adoptées par la Chambre des communes sont ensuite affinées par la Chambre des Lords, mais cette dernière n'a pas la possibilité de les bloquer », a-t-elle expliqué.[...] « Je leur demanderais de faire le travail essentiel qui leur incombe et qu'ils accomplissent admirablement : affiner la législation présentée par la Chambre des communes », a-t-elle déclaré.

16 JUIN – THE GUARDIAN

Labour MP bringing back assisted dying bill urges House of Lords to finish its job

URL: <https://www.theguardian.com/society/2026/jun/16/mp-lauren-edwards-assisted-dying-bill-lords-commons>

(Extraits - article en libre accès) [...] On apprend également que la députée travailliste et militante pour les droits des personnes handicapées, Marie Tidball, coparrainera le projet de loi, aux côtés de l'ancienne ministre Alex Davies-Jones.

15 JUIN – GENETHIQUE

Angleterre : l'« aide à mourir » bientôt de retour devant le Parlement

URL: <https://genethique.org/angleterre-l-aide-a-mourir-bientot-de-retour-devant-le-parlement>
(article en libre accès)

05 JUIN – MEDICAL LAW REVIEW

Projet de loi 2024-2025 relatif aux adultes en phase terminale (fin de vie) : une étape importante à la Chambre des communes et un examen à la Chambre des lords

URL: <https://academic.oup.com/medlaw/article-abstract/34/2/fwag019/8703069>

URL: <https://doi.org/10.1093/medlaw/fwag019>

(Extraits – article scientifique réservé aux abonnés) *Medical Law Review*, Volume 34, Issue 2, Spring 2026 - Le projet de loi 2024-2025 relatif aux adultes en phase terminale (fin de vie) constitue l'avancée législative la plus significative en matière de réforme de l'aide médicale à mourir en Angleterre et au Pays de Galles depuis plus de trente ans. Présenté par Kim Leadbeater, député, en novembre 2024, ce projet de loi rompt avec le

modèle institutionnel qui avait caractérisé toutes les tentatives de réforme précédentes, presque toutes introduites à la Chambre des lords et qui n'avaient pas abouti à un vote parlementaire complet en raison de problèmes de procédure plutôt que d'un rejet définitif sur le fond.[...] L'exigence initiale d'approbation de la Haute Cour a été remplacée, en commission à la Chambre des communes, par un système de panel multidisciplinaire travaillant de concert avec un commissaire à l'aide médicale à mourir nouvellement créé. L'examen du projet de loi à la Chambre des Lords a suscité de nombreuses modifications lors de 13 séances de commission, avec des controverses [...] Les partisans du projet de loi ont indiqué leur intention de le représenter lors de la prochaine session et d'invoquer la loi de 1911 sur le Parlement si la Chambre des Lords refuse à nouveau de l'approuver.

Ce commentaire examine l'architecture juridique du projet de loi et la dynamique institutionnelle de son adoption, en analysant successivement les critères d'éligibilité, le dispositif de contrôle et le cadre de protection. Il n'aborde pas la question normative de la légalité de l'aide médicale à mourir, ni les questions de mise en œuvre et de financement que Mullock, Ost et Preston ont examinées en détail ailleurs.

SUISSE

06 JUIN – L'IMPERTINENT

«Les circonstances d'un suicide assisté peuvent être autant une aide qu'un frein pour le deuil»

URL: <https://www.limpertinentmedia.com/post/les-circonstances-d-un-suicide-assiste-peuvent-etre-autant-une-aide-qu-un-frein-pour-le-deuil>

(Extraits - article en libre accès) En Suisse, le suicide assisté est légal, encadré, banalisé. [...] La psychologue Patricia Failletaz, spécialiste en psychothérapie, accompagne les mourants et leurs proches depuis des années. Elle raconte ce que les statistiques ne disent pas. [...] «Il arrive régulièrement que certaines personnes programment leur décès et le remettent à plus tard» Selon moi, il faut prendre le temps de dialoguer avec tous et de trouver des alternatives pour que tout le monde puisse se dire au revoir dans le respect, la dignité et la paix. Les circonstances d'un suicide assisté peuvent être autant une aide qu'un frein pour le deuil de ceux qui restent. Pour moi, les patients et les proches cheminent différemment et c'est normal. Par contre, chacun doit pouvoir être accompagné et soutenu, que ce soit avant, pendant ou (pour les proches) après l'acte.[...].

USA

09 JUIN – THE DISPATCH

Nous ne savons pas comment parler de l'aide médicale à mourir./ We Don't Know How to Talk About Assisted Dying - Valerie Pavidonis

URL: <https://thedispatch.com/article/assisted-dying-suicide-aid-advocacy-journalism/>

URL (traduction) : https://thedispatch-com.translate.goog/article/assisted-dying-suicide-aid-advocacy-journalism/?_x_tr_sl=en&_x_tr_tl=fr&_x_tr_hl=fr&_x_tr_pto=wapp

(Extraits - article en anglais en libre accès) En décembre, le New York Times a publié un article intitulé « Devriez-vous pouvoir demander à un médecin de vous aider à mourir ? ». Il présentait les cas de plusieurs personnes ayant opté pour l'aide médicale à mourir [...]. Des photos des défunts, prises de leur vivant et les montrant pour la plupart souriants, illustraient l'article. Ces images contrastaient avec les termes employés pour décrire leur vie : « sa souffrance était insupportable », « il ne voulait plus vivre » et « un gouffre sans fond » de douleurs chroniques.[...] Faut-il omettre de décrire la méthode ou le lieu du suicide ? [...] Faut-il omettre de décrire les détails intimes de la personne décédée ? [...] Faut-il ne pas présenter le suicide comme une réponse courante ou acceptable à l'adversité ? L'article ne présente pas l'aide médicale à mourir comme une pratique courante. Mais le ton rassurant de l'article laisse clairement entendre qu'elle est acceptable. Et la conclusion suggère une volonté de la rendre plus acceptable [...] « Je pense que dans le cas de l'aide médicale à mourir, on perçoit une plus grande autonomie

et une capacité de discernement plus claire de la part de la personne qui prend cette décision », a-t-elle déclaré. « Lorsqu'on dresse le portrait d'une personne, elle explique en quelque sorte son raisonnement, sa réflexion et sa compréhension, et ce processus est le fruit d'une démarche.[...] Khan n'est pas le seul à faire la distinction entre suicide et aide médicale à mourir. Le site ReportingOnSuicide.org ne mentionne nulle part l'aide médicale à mourir. Devrait-elle y figurer ? Après tout, l'objectif des directives sur le suicide conventionnel est d'empêcher les imitations. Y a-t-il un risque d'imitation concernant l'aide médicale à mourir ?

L'American Association of Suicidology (AAS) reconnaît que la pratique de l'aide médicale à mourir est distincte du comportement traditionnellement et ordinairement décrit comme le « suicide », l'événement tragique que notre organisation s'efforce de prévenir. Cette reconnaissance ne suppose pas qu'il ne puisse y avoir de « chevauchement », mais seulement que les deux pratiques peuvent en principe être distinguées sur le plan conceptuel et que les obligations professionnelles des personnes impliquées dans la prévention du suicide peuvent différer.[...].

30 MAI – NY TIMES

D'ici septembre, près d'un tiers des Américains vivront dans des États où l'aide à mourir est reconnue / *By September, Nearly a Third of Americans Will Live in States With Legal Aid in Dying*

URL: <https://www.nytimes.com/2026/05/30/well/medical-aid-in-dying.html>

(Extraits - article en anglais en libre accès) Malgré un large soutien dans les sondages, le nombre de personnes qui passent réellement à l'acte reste très faible. [...] Une enquête du Pew Research Center, menée au printemps dernier, a révélé que près des deux tiers des personnes interrogées ne considéraient pas cette pratique comme « moralement répréhensible », soit parce qu'elles la jugeaient acceptable, soit parce qu'elles ne considéraient pas qu'il s'agissait d'une question morale. Le soutien à cette pratique transcende les clivages politiques et religieux : une courte majorité de républicains et 76 % des démocrates la jugent acceptable ; la plupart des catholiques, des juifs et des protestants blancs non évangéliques partagent cet avis. [...] Pourtant, la légalisation de l'aide médicale à mourir (AMM) a été et demeure un processus long et controversé.[...]

Cette revue de presse vous a intéressé(e) ? Faites-la connaître autour de vous et suscitez des adhésions au Choix. Les ressources de notre association ne dépendent que des cotisations de ses membres et des dons. Nous avons besoin de votre aide pour les développer !

ADHÉRER OU FAIRE UN DON À L'ASSOCIATION